



**Nations Unies**

# **Rapport du Comité des conférences pour 2009**

**Assemblée générale**  
**Documents officiels**  
**Soixante-quatrième session**  
**Supplément n° 32**

**Assemblée générale**  
Documents officiels  
Soixante-quatrième session  
Supplément n° 32

## **Rapport du Comité des conférences pour 2009**



Nations Unies • New York, 2009



*Note*

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote renvoie à un document de l'Organisation.

## Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
I. Questions d'organisation .....	1
A. Composition .....	1
B. Bureau .....	1
C. Organisation des travaux .....	1
D. Programme de travail .....	2
E. Participation d'observateurs .....	2
II. Calendrier des conférences et réunions .....	3
A. Demandes de dérogation aux dispositions du paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale .....	3
B. Conclusions et recommandations .....	3
C. Adoption du projet de calendrier biennal des conférences et réunions pour 2010 et 2011 ...	3
III. Gestion des réunions et amélioration de l'utilisation des services et installations de conférence .....	5
A. Questions ayant trait au calendrier approuvé pour 2009 et aux demandes présentées entre les sessions aux fins d'obtenir des dérogations au calendrier .....	5
B. Amélioration de l'utilisation des services et installations de conférence : statistiques des réunions des organes de l'Organisation des Nations Unies et consultations ou correspondance avec les organes au sujet des services de conférence mis à leur disposition .....	6
C. Prestation de services d'interprétation aux réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres .....	8
D. Amélioration de l'utilisation des installations de conférence à l'Office des Nations Unies à Nairobi .....	8
E. Amélioration de l'utilisation du centre de conférence de la Commission économique pour l'Afrique .....	9
IV. Incidence du plan-cadre d'équipement, stratégie IV accélérée (exécution échelonnée), sur les réunions devant se tenir au Siège pendant sa mise en œuvre et questions connexes ...	10
V. Gestion intégrée à l'échelle mondiale .....	12
VI. Questions relatives à la documentation et aux publications .....	17
VII. Questions relatives à la traduction et à l'interprétation .....	20
VIII. Adoption du rapport .....	24

---

Annexes

I.	Projet de résolution . . . . .	25
II.	Projet de calendrier 2010-2011 des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes de suivi des traités créés sous les auspices de l'Organisation . . . . .	34
A.	Projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2010 . . . . .	36
B.	Liste des organes dont le mandat doit être présenté pour renouvellement à l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session . . . . .	65
C.	Projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies (2011) . . . . .	66
D.	Projet de calendrier des conférences et réunions des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique, et des organes de suivi des traités créés sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies (2010) . . . . .	94
E.	Projet de calendrier des conférences et réunions des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique, et des organes de suivi des traités créés sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies (2011) . . . . .	97

## Chapitre I

### Questions d'organisation

#### A. Composition

1. Dans sa résolution 43/222 B, l'Assemblée générale a décidé de garder le Comité des conférences comme organe subsidiaire permanent. Conformément aux dispositions de cette résolution, le Comité était composé en 2009 des États Membres suivants : Allemagne, Argentine, Autriche, Bélarus, Chine, Congo, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Grenade, Honduras, Japon, Kenya, Malaisie, Mexique, Mozambique, Nigéria, Philippines, République arabe syrienne, Sénégal et Tunisie.

#### B. Bureau

2. À sa session d'organisation de 2009 (497<sup>e</sup> séance), tenue le 7 avril 2009, le Comité a élu à son bureau pour 2009 les personnes suivantes :

*Présidente :*

Barbara Kaudel (Autriche)

*Vice-Présidents :*

Claudia Corti (Argentine)

Yuri G. Yaroshevich (Bélarus)

Saidu Mohammed Dodo (Nigéria)

*Rapporteur :*

Jun Yamada (Japon)

3. À la même session, le Comité est convenu en principe que la Présidente procéderait à des consultations officieuses en vue de déterminer la composition du bureau en 2010 et que le Président et les membres du Bureau sortants continueraient d'exercer leurs fonctions jusqu'à ce que le Bureau de 2010 soit élu.

#### C. Organisation des travaux

4. À sa session d'organisation également, le 7 avril 2009, le Comité est convenu de suivre les directives adoptées en 1994 et 1995 en ce qui concerne son examen des dérogations intersessions au calendrier des conférences approuvé et de se réunir, s'il y a lieu, pour examiner les propositions ayant des incidences sur le calendrier des conférences et des réunions lors des sessions de l'Assemblée générale.

5. À la même séance, la Présidente a proposé de tenir une séance supplémentaire pour que le Comité examine le calendrier provisoire des conférences et des réunions dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes pour 2010 et 2011 (E/2009/L.10).

6. Le Comité a tenu sa session de fond du 8 au 14 septembre 2009 (499<sup>e</sup> à 504<sup>e</sup> séance).

7. À l'ouverture de la session d'organisation, le Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences a présenté le rapport du Secrétaire général sur les mesures prises pour réduire les retards observés dans la présentation de la documentation devant être examinée par la cinquième Commission (A/63/735). Le rapport du Comité des conférences sur le rapport du Secrétaire général est publié sous la cote A/63/32/Add. 1. À la session de fond, le Secrétaire général adjoint a présenté le rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences (A/64/136).

8. Lors de la session de fond, une délégation participant au débat en qualité d'observateur a demandé que les informations fournies par le Secrétariat du Comité à sa présente session et à l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session soient plus cohérentes et moins contradictoires que cela n'avait été le cas l'année précédente. La délégation a condamné l'emploi des locaux de Nations Unies par certains États afin d'effectuer des activités manifestement hostiles à d'autres États Membres, ainsi que la participation directe de certains hauts fonctionnaires du Secrétariat à des campagnes de diffamation contre des États Membres. Enfin, elle s'est déclarée insatisfaite par l'état de la publication des rapports issus du processus d'examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme, qui avait été créé expressément pour remplacer la Commission des droits de l'homme discréditée, et a souligné que l'emploi des ressources du Secrétariat devrait être déterminé par les besoins du débat intergouvernemental et non pas inversement.

#### **D. Programme de travail**

9. À sa session d'organisation pour 2008, tenue le 7 avril 2008, le Comité avait prié le Secrétariat de lui présenter, à sa session d'organisation de 2009, un projet d'ordre du jour pour 2009. À sa session d'organisation pour 2009, le Comité a adopté l'ordre du jour (voir A/AC.172/2009/L.1) et a prié le Secrétariat de lui présenter, à sa session d'organisation de 2010, le projet d'ordre du jour pour 2010.

#### **E. Participation d'observateurs**

10. Les États Membres suivants ont été représentés par des observateurs aux sessions d'organisation et de fond du Comité : Afrique du Sud, Botswana, Cuba, Égypte, Éthiopie, Iran (République islamique d'), Pakistan, Portugal, République de Corée, Suède et Singapour.

## Chapitre II

### Calendrier des conférences et réunions

#### A. Demandes de dérogation aux dispositions du paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale

11. À sa 499<sup>e</sup> séance, le 8 septembre 2009, le Comité des conférences a examiné la partie du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences (A/64/136, chap. IV, sect. A, annexe II) contenant des demandes de dérogation aux dispositions du paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale et une nouvelle demande émanant du Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies, par laquelle l'Assemblée avait décidé qu'aucun de ses organes subsidiaires ne pouvait se réunir au Siège de l'ONU pendant la partie principale d'une session ordinaire si ce n'était avec son assentiment exprès.

#### B. Conclusions et recommandations

12. Le Comité des conférences a recommandé à l'Assemblée générale d'autoriser expressément les organes ci-après à se réunir à New York pendant la partie principale de sa soixante-quatrième session, étant entendu que toutes ces réunions se verraient allouer des services de conférence, sous réserve de leur disponibilité, de manière à ce que les travaux de l'Assemblée et de ses grandes commissions ne s'en trouvent pas entravés :

- a) Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien;
- b) Comité des relations avec le pays hôte;
- c) Commission du désarmement;
- d) Conseil d'administration de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme;
- e) Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance;
- f) Groupe de travail sur le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;
- g) Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies.

#### C. Adoption du projet de calendrier biennal des conférences et réunions pour 2010 et 2011

13. À sa 499<sup>e</sup> séance, le 8 septembre 2009, et à sa 503<sup>e</sup> séance, le 14 septembre 2009, le Comité a examiné le projet de calendrier biennal des conférences et réunions pour 2010 et 2011 (A/AC.172/2009/CRP.1).

##### Examen de la question

14. On a noté avec préoccupation l'absence de services d'interprétariat à partir du chinois et dans cette langue dans les réunions de la Commission de la fonction publique internationale (CFPI). Un représentant du Secrétariat a expliqué qu'à

l'instar des autres groupes d'experts dont les activités sont prescrites par les organes délibérants, la Commission devait bénéficier de services d'interprétariat dans les six langues officielles de l'Organisation. Cependant, pour des raisons de planification, les services d'interprétariat fournis à la réunion sont assurés en fonction de la composition de l'organe. À l'avenir, ces services seraient assurés en consultation avec le secrétariat de la CFPI.

15. Plusieurs propositions ont été faites concernant la modification du calendrier de la reprise de la session de la Cinquième Commission et au sujet de celle du Comité du programme et de la coordination et du Conseil économique et social du fait du manque de temps qui ne permettait de tenir des consultations officielles pendant la deuxième reprise de la session de la Cinquième Commission. Certaines délégations ont proposé d'ajouter une ou deux semaines à la deuxième partie de la reprise de la session de la Cinquième Commission en avril, avant le début de ses travaux la première semaine de mai, et de ne pas modifier le calendrier du Comité du programme et de la coordination. D'autres délégations ont proposé de prolonger d'une ou deux semaines la deuxième partie de la reprise de la session de la Cinquième Commission en juin et de retarder d'autant l'ouverture de la session annuelle du Comité du programme et de la coordination. Les délégations sont convenues que les semaines ajoutées à la deuxième partie de la reprise de la session de la Cinquième Commission seraient retirées de la partie principale de sa session et que l'ouverture de sa session en octobre serait donc retardée d'une ou deux semaines. Une délégation a proposé en outre de retarder d'une semaine l'ouverture de la première partie de la reprise de la session de la Cinquième Commission. Le Comité a invité son président à tenir des consultations avec les Présidents de la Cinquième Commission, du Comité du programme et de la coordination et du Conseil économique et social, dont relève le Comité du programme et de la coordination, afin d'examiner quelles modifications pouvaient être apportées au calendrier officiel des conférences et réunions et de lui en rendre compte dans les plus brefs délais.

16. S'agissant du fait que les réunions de certains groupes de travail de l'Assemblée générale, comme le Groupe de travail spécial sur la revitalisation de l'Assemblée générale, figuraient maintenant au calendrier des conférences alors que celles d'autres, comme le Groupe de travail sur le suivi des textes issus de la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement, n'y figuraient pas, le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences a indiqué qu'il inclura dorénavant dans le calendrier les réunions de tous les groupes de travail relevant de l'Assemblée générale avec la mention « dates à préciser » et en indiquant que les services de conférence assurés à ce titre le seront dans les limites des ressources allouées par l'Assemblée.

## Chapitre III

### Gestion des réunions et amélioration de l'utilisation des services et installations de conférence

#### A. Questions ayant trait au calendrier approuvé pour 2009 et aux demandes présentées entre les sessions aux fins d'obtenir des dérogations au calendrier

17. Dans sa résolution 63/248, l'Assemblée générale a approuvé le projet révisé de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2009 présenté par le Comité des conférences et autorisé celui-ci à y apporter tous aménagements que dicteraient les mesures et décisions qu'elle aurait prises à sa soixante-troisième session. Le calendrier est paru dans un document portant la cote A/63/119/Add.1.

18. À sa 373<sup>e</sup> séance, tenue le 26 août 1994, le Comité avait décidé que les demandes de dérogation qui lui seraient présentées entre les sessions seraient désormais examinées par le Bureau, en consultation avec le Secrétariat, pour suite à donner.

19. À sa 379<sup>e</sup> séance, tenue le 23 mars 1995, le Comité était convenu que le Secrétariat pourrait, en consultation avec le Bureau du Comité, prendre une décision sur les modifications proposées au calendrier n'ayant pas d'incidence sur le budget-programme.

20. À sa session de fond de 1995, le Comité avait décidé que les demandes de dérogation qui lui seraient présentées entre les sessions et qui viseraient à changer le lieu d'une réunion seraient renvoyées aux membres pour approbation. Les demandes de dérogation concernant d'autres types de modification seraient, comme le Comité en avait décidé à sa session de fond de 1994, examinées par le Bureau, en consultation avec le Secrétariat, pour suite à donner.

21. On trouvera ci-après la liste des demandes présentées en 2009 et préconisant soit le changement d'un lieu de réunion soit des sessions ou des séances supplémentaires, ainsi que les décisions prises au sujet de chaque demande par le Comité.

<i>Organe</i>	<i>Demande</i>	<i>Décision prise</i>
Comité chargé des organisations non gouvernementales	Organiser une réunion supplémentaire pendant la semaine du 2 au 6 février 2009 afin de conclure la session ordinaire de 2009. Services de conférence fournis dans la mesure des disponibilités	Demande approuvée à titre exceptionnel
Cinquième Commission	Se réunir en avril et en juin 2009 pour achever ses travaux lors des première et seconde reprises de sa session. Services de conférence fournis dans les limites des ressources existantes	Demande prise en compte

<i>Organe</i>	<i>Demande</i>	<i>Décision prise</i>
Conseil consultatif pour les questions de désarmement	Organiser la cinquante-deuxième session du Conseil du 1 <sup>er</sup> au 3 juillet 2009 à Genève plutôt qu'à New York afin de donner aux membres la possibilité de s'entretenir avec les participants à la Conférence du désarmement. Étant donné que le Conseil assure aussi la fonction de Conseil d'administration de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement, organiser les réunions à Genève permet aux membres du Conseil d'entretenir des contacts étroits avec le personnel de l'Institut	Demande approuvée
Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit	Se réunir à Genève du 2 au 4 décembre 2009 conformément aux dispositions des paragraphes 13 et 14 de son Règlement intérieur afin de faciliter l'organisation de réunions avec le Bureau des services de contrôle interne et le Corps commun d'inspection. Services de conférence fournis dans les limites des ressources existantes	Demande prise en compte

## **B. Amélioration de l'utilisation des services et installations de conférence : statistiques des réunions des organes de l'Organisation des Nations Unies et consultations ou correspondance avec les organes au sujet des services de conférence mis à leur disposition**

### **Introduction et vue d'ensemble**

22. À sa 499<sup>e</sup> séance, le 8 septembre 2009, le Comité a examiné la partie du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences où l'on trouve les statistiques relatives à l'utilisation prévue et effective des services de conférence mis à la disposition d'un échantillon d'organes s'étant réunis à New York, Genève, Vienne et Nairobi en 2008 et l'analyse de ces données (voir A/64/136, par. 21 à 32 et annexe III). Le taux global d'utilisation de ces quatre lieux d'affectation pour 2008 s'était amélioré de deux points de pourcentage par rapport à 2007 (de 83 % à 85 %). À New York, le taux d'utilisation s'était amélioré de quatre points de pourcentage en 2008 par rapport à 2007 (de 79 % à 83 %).

23. En outre, la Présidente a rendu compte au Comité des consultations qu'elle avait tenues avec les organes intergouvernementaux dont le taux d'utilisation des services mis à leur disposition était demeuré en 2008 en deçà du taux de référence (80 %). Elle a fait observer avec satisfaction que trois des grandes commissions de l'Assemblée générale avaient atteint, voire dépassé, la barre des 80 %. Elles y étaient parvenues notamment en veillant plus attentivement à ce que les séances soient ouvertes à l'heure prévue et en assurant une meilleure coordination en amont avec les responsables de la programmation des conférences en ce qui concernait les séances bénéficiant de services d'interprétation susceptibles d'être écourtées et les

annulations éventuelles. Des consultations avaient aussi été organisées avec deux organes intergouvernementaux qui avaient sous-utilisé les services de conférence entre 2006 et 2008.

24. Parmi les améliorations proposées lors des consultations figuraient les suivantes : atténuer les effets des annulations prévisibles en prévenant au moins une semaine à l'avance les responsables de la programmation; ouvrir les séances à l'heure, au besoin, sans que le quorum soit atteint; réduire à deux heures les créneaux demandés pour tenir des réunions lorsque l'on prévoyait qu'elles prendraient moins de temps, de manière à libérer des ressources, et en aviser la Section de la gestion des réunions au plus tard la veille de la réunion; et réduire le nombre de séances bénéficiant de services de conférence, tout en maintenant les droits afférents aux dits services.

25. À la même séance, le Comité a également examiné la partie du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences concernant la prestation de services d'interprétation aux réunions d'organes autorisés à se réunir « selon les besoins » (voir A/64/136, par. 33 à 36 et annexe IV). Le Département avait continué de réserver chaque semaine un volant de capacité suffisant pour desservir dans la mesure du possible jusqu'à trois séances supplémentaires, dans l'éventualité de réunions des organes autorisés à se réunir « selon les besoins », ce qui lui avait permis de satisfaire 90 % des demandes en 2008.

#### **Examen de la question**

26. La création de la « capacité de réserve » pour les services d'interprétation et les autres services de conférence, bien qu'elle ait été jugée positive, n'avait pas permis de répondre aux besoins ni aux attentes de tous les organes autorisés à se réunir « selon les besoins ». Des précisions étaient nécessaires au sujet des raisons pour lesquelles le Secrétariat n'avait pas été en mesure de donner favorablement suite à certaines demandes et des répercussions que cela avait eu sur le fonctionnement des organes dont les demandes n'avaient pu être satisfaites. Il conviendrait d'envisager de faire passer la capacité de réserve de trois à quatre séances par semaine.

27. Un représentant du Secrétariat a indiqué qu'en raison de restrictions budgétaires, et tout particulièrement lors des périodes de forte activité pour l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité, qui avaient la priorité sur les organes autorisés à se réunir « selon les besoins », il avait fallu rejeter certaines demandes de services. La proportion de demandes satisfaites s'était toutefois améliorée et l'on s'efforçait de réaffecter les services lorsque des séances étaient annulées. Le programme des réunions était établi chaque semaine et des aménagements y étaient apportés au jour le jour. Compte tenu de la pénurie d'interprètes indépendants qualifiés, il serait difficile d'accroître le nombre de séances relevant de la « capacité de réserve » sans nuire à la qualité.

## **C. Prestation de services d'interprétation aux réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres**

### **Introduction et vue d'ensemble**

28. À sa 499<sup>e</sup> séance également, le Comité a examiné la partie du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences concernant la prestation de services d'interprétation aux réunions de groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres (voir A/64/136, par. 37 à 42, tableau 5 et annexe V).

### **Examen de la question**

29. Certains se sont inquiétés de la baisse de la demande de services d'interprétation aux réunions de groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres et de la réduction des services fournis. En outre, l'annexe V du rapport montrait que 50 % des demandes de service présentées par le Groupe des États d'Afrique à New York n'avaient pas été satisfaites; le pourcentage pour le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes à Genève était encore plus faible. Des délégations craignaient que des groupes régionaux aient même renoncé à présenter des demandes de service car leurs demandes avaient été refusées si souvent auparavant. Il fallait obtenir le détail des demandes émanant des groupes régionaux et déterminer la façon dont le volant de capacité pourrait être mieux utilisé pour les satisfaire. Il a également été demandé que les motifs des refus opposés aux demandes de service de certains groupes soient analysés afin qu'il soit remédié à la situation. Des délégations ont appelé l'attention sur les réunions du Groupe des 77 et de la Chine tenues au niveau des ambassadeurs pour lesquelles des services d'interprétation avaient été promis mais qui, au dernier moment, n'avaient pas été assurés en raison de la tenue de réunions imprévues. Il pourrait être utile d'améliorer la communication entre les États Membres concernant la disponibilité des services afin d'éviter que des situations analogues se reproduisent.

30. Un représentant du Secrétariat a dit que des renseignements précis sur les motifs des refus de fournir des services aux réunions de certains groupes régionaux seraient communiqués au Comité.

## **D. Amélioration de l'utilisation des installations de conférence à l'Office des Nations Unies à Nairobi**

### **Introduction et vue d'ensemble**

31. À la même séance, le Comité a examiné la partie du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences concernant l'amélioration de l'utilisation des installations de conférence à l'Office des Nations Unies à Nairobi (voir A/64/136, par. 43 et 44). Il a été constaté avec satisfaction qu'en 2008, tous les organes sis à Nairobi avaient continué d'observer la règle établie pour les villes sièges et tenu toutes leurs réunions à Nairobi.

## **E. Amélioration de l'utilisation du centre de conférence de la Commission économique pour l'Afrique**

### **Introduction et vue d'ensemble**

32. À la même séance, le Comité a examiné la partie du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences concernant le centre de conférence de la Commission économique pour l'Afrique (voir A/64/136, par. 45 à 51). Au paragraphe 11 de la section II.A de sa résolution 63/248, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de continuer de rechercher les moyens d'accroître l'utilisation des services du centre de conférence de la Commission économique pour l'Afrique, en gardant à l'esprit les normes minimales de sécurité opérationnelle établies pour les villes sièges. En 2008, le taux d'utilisation du centre de conférence était passé à 76 %, contre 70 % en 2007 et 60 % en 2006, cette augmentation s'expliquant en grande partie par la poursuite de la campagne de publicité menée par l'administration du centre. Les activités de marketing comprenaient notamment la participation à des grands congrès et expositions internationaux. Le centre avait également lancé des appels d'offres en vue de la fourniture de services spécialisés de prospection de clientèle. Ces dernières années, le centre avait cependant dû compter avec un marché local de l'accueil des conférences de plus en plus compétitif, et l'augmentation du taux d'utilisation de ses installations pourrait bien ne pas se maintenir au cours des prochaines années.

### **Examen de la question**

33. Des délégations ont demandé quelle était la situation concernant les normes minimales de sécurité opérationnelle établies pour les villes sièges en 2009 par rapport aux années précédentes et quels avaient été les progrès accomplis dans le taux d'utilisation et les mesures prises pour faire face à la concurrence sur le marché local de l'accueil de conférences. Des détails concernant les activités de marketing et les services spécialisés de prospection de clientèle ont également été demandés.

34. Un représentant du Secrétariat a dit que les renseignements demandés seraient fournis au Comité par écrit.

## Chapitre IV

### **Incidence du plan-cadre d'équipement, stratégie IV accélérée (exécution échelonnée), sur les réunions devant se tenir au Siège pendant sa mise en œuvre et questions connexes**

35. À sa 499<sup>e</sup> séance, le 8 septembre 2009, le Comité des conférences a examiné la section IV.C du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences (A/64/136, par. 53 à 59), relative à l'incidence de l'exécution du plan-cadre d'équipement selon la stratégie IV accélérée sur les réunions devant se tenir au Siège pendant la durée des travaux. Le rapport indiquait que l'exécution du plan-cadre selon la stratégie IV accélérée, qui devait ramener de sept à cinq ans la durée totale des travaux de rénovation du complexe du Siège, était entrée dans sa phase opérationnelle. Les salles de conférence disponibles pendant la durée des travaux suffiraient à accueillir toutes les réunions prévues au calendrier des conférences et réunions, mais durant l'exécution de certaines tranches des travaux, la capacité des locaux disponibles pour des activités connexes, telles que réunions parallèles et autres manifestations, serait limitée.

36. En juillet 2009, 750 fonctionnaires avaient déménagé, en trois vagues, dans l'immeuble Albano. Une partie du personnel du Département devait déménager pendant la partie principale de la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale, ce qui n'allait pas sans difficulté, mais était indispensable au bon déroulement de l'exécution du plan-cadre. Une fois le déménagement achevé, le personnel s'occupant directement du Service des réunions serait réparti entre des locaux temporaires situés dans divers immeubles dont certains sont éloignés de plus d'un kilomètre des salles de conférence. La Section des publications, alors que de gros travaux étaient en cours, poursuivait ses activités dans des locaux situés dans les sous-sols du bâtiment temporaire de la pelouse Nord.

37. Dans le cadre de ses préparatifs, le Département avait prévu dans les locaux temporaires des équipements en attente, y compris des points d'accès supplémentaires au réseau local, afin d'assurer la continuité des services essentiels et de permettre de réinstaller rapidement les fonctionnaires appelés à déménager. Le Département avait aussi pris des dispositions pour parer à d'éventuelles perturbations de ses flux de travail. Dans son rapport, le Secrétaire général pria instamment le Comité à appeler l'attention de l'Assemblée générale sur la nécessité de mettre en œuvre des moyens suffisants (appui au déménagement, appui informatique, locaux convenablement agencés et pourvus d'éléments de confort) afin que pendant toute la durée de l'exécution du plan-cadre, le personnel du Département puisse continuer de fournir sans interruption les services nécessaires.

#### **Examen de la question**

38. Des délégations ont demandé des précisions sur les incidences financières du déménagement des fonctionnaires du Département dans des locaux temporaires, notamment les incidences sur le budget-programme des mesures prises pour répondre aux besoins supplémentaires en services et équipements informatiques. Il a par ailleurs été dit qu'il serait utile que le Département donne un aperçu de la répartition de ses unités administratives entre les différents immeubles de repli. Le Département a aussi été invité à donner des précisions sur les modalités de ses relations avec le Bureau des technologies de l'information et des communications.

Des délégations se sont inquiétées de savoir si, pendant la phase de rénovation du bâtiment des conférences, une salle de conférence de capacité moyenne serait disponible pour les consultations informelles de la Cinquième Commission. Le Secrétariat a en outre été invité à fournir des informations plus détaillées sur les mesures prévues pour atténuer les risques et parer à des incidents pouvant perturber la prestation des services du Département.

39. Un représentant du Département a indiqué que les besoins supplémentaires en services et équipements informatiques et télématiques étaient exposés dans un document récapitulatif des coûts liés à l'exécution du plan-cadre d'équipement; il a précisé que le Département ne prévoyait pas d'avoir à demander des crédits additionnels. Il a par ailleurs indiqué que la nécessité, pour la Cinquième Commission, de disposer d'une salle de consultations à proximité de sa salle de réunion principale était prise en considération. Le Département mettrait à jour les informations concernant la disponibilité de salles de conférence à mesure que les travaux prévus par le plan-cadre avanceraient.

40. Le représentant du Secrétariat a par ailleurs indiqué que tout le personnel du Département affecté aux différentes phases de la production des documents (réception, édition, création de dossiers de référence, traduction et traitement de texte) avait déménagé dans l'immeuble Albano (305 East 46<sup>th</sup> Street). Cet immeuble abritait aussi le principal local d'entreposage de matériel informatique, ainsi que le personnel affecté à l'assistance informatique. Le déménagement du restant du personnel appelé à occuper des locaux temporaires était prévu pour la deuxième quinzaine d'octobre. L'immeuble sis au 300 East 42<sup>nd</sup> Street accueillerait notamment le bureau du Secrétaire général adjoint. Le Service de la rédaction des procès-verbaux de séance occuperait des locaux situés dans l'immeuble de l'UNITAR, mais les interprètes continueraient d'occuper des locaux situés dans le bâtiment du Secrétariat. Le représentant du Secrétariat a indiqué aussi qu'il était prévu d'aménager une halte à l'usage du personnel dans le bâtiment provisoire de la pelouse Nord, que les services du Département installés dans les immeubles DC-1 et DC-2 y resteraient, et qu'il serait nécessaire d'établir une unité d'assistance informatique dans chacun des immeubles de repli du personnel du Département.

41. Le Comité a été informé que les locaux disponibles ne suffiraient pas à loger tout le personnel temporaire nécessaire en période de pointe et que les neuf salles de conférence de l'immeuble Albano avaient été équipées de prises réseau afin qu'elles puissent accueillir le personnel temporaire et les stagiaires qui ne pourraient pas être installés ailleurs. Les locaux réservés au traitement accéléré des documents urgents (« échelon avancé »), actuellement situés dans le bâtiment du Secrétariat, seraient remplacés dans le bâtiment provisoire de la pelouse Nord par des locaux plus vastes pouvant accueillir aussi des rédacteurs de procès-verbaux et de comptes rendus analytiques de séance.

42. Le représentant du Secrétariat a en outre informé le Comité que, depuis le tout début de la préparation de la mise en œuvre du plan-cadre d'équipement, le Département avait entretenu avec le Bureau des technologies de l'information et des communications des relations d'étroite collaboration. Étant donné que son appareil de production était tributaire de divers systèmes et applications informatiques, le Département avait avec le Bureau des échanges constants et nourris. Il a rappelé, à titre d'exemple, que le Département était responsable du contenu du Système de diffusion électronique des documents (Sédoc), tandis que le Bureau des technologies de l'information et des communications était responsable de son exploitation et de sa maintenance.

## Chapitre V

### Gestion intégrée à l'échelle mondiale

#### Introduction et aperçu général

43. À ses 499<sup>e</sup> et 501<sup>e</sup> séances, les 8 et 9 septembre 2009, le Comité a examiné la section du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences concernant la gestion intégrée à l'échelle mondiale [voir A/64/136, « Bilan d'étape » (par. 8 à 10) et « Mesure des résultats » (par. 8 et 12)]. Lorsqu'il a présenté le rapport, le Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences a déclaré que la gestion intégrée à l'échelle mondiale, en tant que processus de réforme fondamentale, donnait des résultats progressifs. Les réalisations à ce jour comprenaient l'optimisation des méthodes de travail dans tous les centres de conférence grâce à l'application de dispositions du recueil des politiques, pratiques et procédures administratives; l'harmonisation des modalités d'application du système de créneaux et de la gestion des demandes de dérogation; et le partage de la charge de travail. D'importants progrès avaient également été réalisés en ce qui concerne les trois projets constituant le grand projet informatique. Fait plus important, le Secrétaire général adjoint exerçait désormais directement les pouvoirs qui lui sont conférés en matière d'élaboration du budget biennal et de répartition des ressources entre tous les centres de conférence, conformément au paragraphe 3.3 de la circulaire du Secrétaire général sur l'organisation du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences (ST/SGB/2005/9).

44. Le Secrétaire général adjoint était d'accord avec un grand nombre des conclusions du rapport sur l'évaluation de l'initiative de gestion intégrée à l'échelle mondiale que le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) avait effectuée à sa demande (A/64/166). Ce rapport mettait l'accent en particulier sur l'existence continue d'une double structure hiérarchique qui entraînait des ambiguïtés concernant la portée exacte des pouvoirs conférés au Secrétaire général adjoint, ce qui entravait en conséquence le processus de réforme. En dépit de ses divergences de vues avec le BSCI au sujet des résultats initiaux de la gestion intégrée à l'échelle mondiale et de son potentiel à l'avenir, le Département était prêt à revoir la stratégie d'ensemble et à préparer une nouvelle énonciation de l'objectif global, comme le recommandait le Bureau. Bien que la gestion intégrée à l'échelle mondiale puisse incontestablement avoir pour avantage une plus grande efficacité, cette initiative n'avait jamais eu pour objectif principal la réalisation d'économies importantes; un grand nombre de ses avantages ne pouvaient pas être facilement quantifiés en termes financiers. De plus, de l'avis du Département, les progrès de l'initiative étaient entravés par l'absence de ressources financières et humaines principalement consacrées à son application.

#### Évaluation par les États Membres de la qualité des services de conférence

45. Bien que le nombre d'États Membres ayant répondu à l'enquête relative aux services de conférence ait légèrement augmenté, il n'était pas sûr que les résultats de l'enquête rendent pleinement compte de leur degré collectif de satisfaction vis-à-vis du travail du Département. Les membres du Comité ont été invités à présenter des suggestions visant à améliorer la qualité de l'enquête qui sont actuellement à l'examen et seront normalisées pour tous les centres de conférence. La faible participation des États Membres aux réunions périodiques organisées pour obtenir

des informations en retour sur la qualité des services linguistiques avait conduit le Département à proposer de tenir à l'avenir une réunion de ce type par an.

### **Examen de la question**

46. Des représentants de services de conférence aux Offices des Nations Unies à Genève, Nairobi et Vienne ont participé par vidéoconférence à une discussion sur la gestion intégrée à l'échelle mondiale à la 501<sup>e</sup> séance du Comité.

47. Un représentant du Secrétariat à Vienne, s'exprimant au nom des quatre centres de conférence, a fait une déclaration liminaire sur le processus de gestion intégrée à l'échelle mondiale.

48. Cette déclaration liminaire a été suivie par une période de questions-réponses. Le Département a été invité à présenter des observations, accompagnées d'exemples précis, sur les premiers mots du rapport du BSCI (A/64/166) : « La mise en œuvre de l'initiative de gestion intégrée à l'échelle mondiale se poursuit; à ce jour, les principaux avantages que l'on en attendait à l'échelle de l'Organisation ne se sont pas encore concrétisés ». Des précisions ont également été demandées sur le point de savoir si les objectifs de l'initiative avaient été énoncés, qui devraient en définir les grandes orientations et si la réserve exprimée au paragraphe 18 du rapport faciliterait la réalisation des progrès au titre de l'initiative ou l'entraverait.

49. Un représentant du Secrétariat à Nairobi a déclaré que si la gestion intégrée à l'échelle mondiale était incontestablement une tâche inachevée, elle avait déjà apporté de nombreux avantages qu'il était difficile de quantifier en termes financiers. L'Office des Nations Unies à Nairobi avait considérablement profité de l'échange d'informations avec d'autres centres de conférence ainsi que du partage de la charge de travail et des transferts latéraux. Les objectifs de l'initiative de gestion intégrée à l'échelle mondiale devraient incontestablement être énoncés plus clairement, mais il n'aurait pas été possible de le faire au début du processus. Les grandes orientations de l'initiative seront définies par l'ensemble des centres de conférence, avec l'appui des hauts responsables du Siège.

50. Un représentant du Secrétariat à Vienne a mis l'accent sur un certain nombre d'avantages découlant de l'initiative de gestion intégrée à l'échelle mondiale, notamment le système mondial de créneaux pour la soumission des documents à traiter, la gestion globale des demandes de dérogation, la mise au point d'une barre d'outils rédactionnels et la mise au point d'un cours de rédaction en ligne. Les États Membres exerçaient leur responsabilité en ce qui concerne la définition des orientations générales et des objectifs de l'initiative par l'intermédiaire de l'Assemblée générale et du Comité des conférences, tandis qu'au Secrétariat, le Comité de pilotage informatique, la réunion de coordination et les vidéoconférences trimestrielles entre les quatre centres de conférence en étaient les moteurs principaux.

51. Le BSCI a été invité à préciser ses vues au sujet de la prérogative donnée au Secrétaire général adjoint pour ce qui est de réaffecter les ressources entre les différents centres de conférence, et le Secrétariat a été prié d'indiquer les résultats concrets qu'il attendait de l'initiative et d'expliquer comment il envisageait de combler le fossé entre les attentes du BSCI et les réalités actuelles.

52. Un représentant du Secrétariat à Vienne a précisé que le Secrétaire général adjoint exerçait maintenant l'autorité en matière budgétaire et que la réaffectation des ressources budgétaires était en cours.

53. Il a été demandé au Secrétariat d'indiquer clairement les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'initiative de gestion intégrée à l'échelle mondiale et les objectifs qui restaient à atteindre, ainsi que l'appui que les États Membres devraient apporter pour réaliser ces objectifs.

54. Un représentant du Secrétariat au Siège a énuméré les résultats ci-après obtenus dans la mise en œuvre de l'initiative : élaboration du recueil de pratiques, établissement d'un fichier commun de prestataires extérieurs, gestion dynamique des documents et des dérogations, facilitation des transferts latéraux de personnel entre lieux d'affectation, échanges de personnel, mise en œuvre des normes écologiques de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) en matière de publication et partage de la charge de travail. Un représentant du Secrétariat à Vienne a ajouté à cette liste les initiatives de sensibilisation des universités et des instituts de langues et la formation du personnel, facteurs essentiels pour l'avenir du Département. Pour ce qui est attendu des États Membres, l'approbation du projet de budget du Département pour l'exercice biennal 2010-2011 lui permettrait de disposer des ressources nécessaires pour résoudre les problèmes en suspens. L'essentiel du coût de l'initiative de gestion intégrée à l'échelle mondiale est constitué par les traitements du personnel, qui sont fixes et élevés; il est fort probable que ces dépenses seraient encore plus élevées, n'eût été la mise en œuvre de l'initiative.

55. Les membres du Comité, se faisant l'écho des vues exprimées dans le rapport du BSCI (A/64/166), n'étaient toujours pas convaincus que les résultats mentionnés, quoique louables, n'auraient pas pu être obtenus sans l'initiative de gestion intégrée à l'échelle mondiale. Les délégations étaient d'avis qu'il fallait définir des objectifs concrets, ainsi qu'il est indiqué dans le rapport. Au paragraphe 18 de son rapport (A/64/166), le BSCI avait relevé les impératifs de répartition équitable ou de partage de la charge entre lieux d'affectation mais aussi pris note de la « réserve capitale » selon laquelle la gestion intégrée à l'échelle mondiale doit être mise en œuvre « en tenant compte des particularités des différents lieux d'affectation ». Il se pose alors la question de savoir comment concilier celle-ci avec l'objectif de l'harmonisation des procédures de travail entre lieux d'affectation. On ignore aussi pourquoi le partage des charges n'avait pas été appliqué à la situation de la documentation du Conseil des droits de l'homme à Genève. Il fallait aussi préciser les raisons qui avaient amené l'Office des Nations Unies à Vienne à diriger le projet informatique 2 (planification et gestion des séances) alors que le service des séances était une fonction essentiellement concentrée à New York et Genève. Il faut trouver des moyens d'assurer que des données plus précises soient disponibles sur la gestion intégrée à l'échelle mondiale. Il était étonnant de lire que, bien que le groupe de travail qui a établi le recueil de pratiques ait été fonctionnel depuis 2004, certains fonctionnaires du Département ne savaient pas qu'il existait.

56. Un représentant du Secrétariat au Siège a indiqué que les disparités entre les données tenaient au fait qu'avant la mise en œuvre de l'initiative de gestion intégrée à l'échelle mondiale, les données étaient recueillies au niveau local pour des applications locales et étaient par conséquent inadaptées lorsqu'elles sont utilisées à l'échelle mondiale. On s'employait à harmoniser les données entre les différents

lieux d'affectation dans le cadre du projet 1 (entrepôt des données), des résultats étant attendus d'ici à la fin de 2009. En ce qui concerne le traitement des documents du Conseil des droits de l'homme, le transfert de ressources humaines et financières à Genève pour faire face à la situation pourrait être considéré comme une forme de partage de la charge. Les transferts latéraux de personnel entre lieux d'affectation avaient permis de réaliser des économies sur le plan financier et offert plus de latitude au Département en lui permettant de se passer des longues formalités du système de gestion des ressources humaines. Un représentant du Secrétariat à Nairobi a indiqué que les transferts latéraux avaient permis de réduire le taux de vacance de postes dans ce lieu d'affectation et d'attirer du personnel neuf en raison de la souplesse et de la mobilité qu'ils favorisaient.

57. Se référant aux statistiques sur les services d'interprétation fournis aux groupes régionaux et autres (voir A/64/136, annexe V), une délégation a relevé qu'aucune demande de ces services n'avait été formulée à Vienne et à Nairobi et elle s'est demandé s'il fallait en déduire que ces lieux d'affectation n'avaient pas besoin de ce type de services ou s'il y avait d'autres obstacles. Un représentant du Secrétariat à Nairobi a indiqué que des demandes avaient en fait été reçues et totalement satisfaites; des statistiques à jour seraient fournies. Un représentant du Secrétariat à Vienne a indiqué qu'en raison des moyens internes limités, constitués par une seule équipe d'interprètes, ces demandes n'avaient jamais pu être satisfaites.

58. Un membre du Comité a indiqué qu'il était difficile de calculer les économies réalisées grâce à la gestion intégrée à l'échelle mondiale et que, bien que celle-ci ait été présentée comme une initiative conduite dans les limites des ressources existantes, des projets de budget avaient été mentionnés; il fallait donner une idée précise des dépenses et des économies qui y étaient associées. Il serait intéressant de savoir si la gestion intégrée à l'échelle mondiale permettrait de régler la situation concernant les documents découlant de l'examen périodique universel à Genève sans avoir à transférer des postes. Une délégation a souligné que le Comité comptait que le Département et le Secrétaire général adjoint se pencheraient sur les questions budgétaires concernant le processus d'examen périodique universel.

59. Un représentant du Secrétariat au Siège a déclaré que la gestion intégrée des services de conférence à l'échelle mondiale pouvait contribuer à la rationalisation des méthodes de travail et à une meilleure utilisation des moyens face à la surcharge de travail liée à l'examen périodique universel. Les moyens des services de conférence ne pouvant pas être stockés, une meilleure prévisibilité de la charge de travail se traduirait par un regain d'efficacité. Depuis la mise en place, dans le cadre de l'initiative, du système de créneaux pour la soumission des documents, il avait été fait appel à l'autorité du Secrétaire général adjoint pour transférer les ressources nécessaires à Genève afin de faire face à l'augmentation de la charge de travail. Avant l'instauration de ce système, les services de Genève auraient dû régler le problème eux-mêmes et n'auraient pas pu solliciter l'aide au Département. Un représentant du Secrétariat à Vienne a dit que l'établissement d'un fichier commun de prestataires extérieurs était sans nul doute le résultat de la gestion intégrée à l'échelle mondiale. La décision d'établir un tel fichier avait été prise à la réunion de coordination de 2007. Une base de données commune était à la disposition des quatre lieux d'affectation, qui avaient désormais accès à tous les renseignements concernant les prestataires extérieurs, y compris les rapports sur le contrôle-qualité.

60. S'agissant des transferts latéraux entre lieux d'affectation, une délégation a demandé des précisions sur les conséquences que les transferts latéraux vers Nairobi avaient sur le taux de vacance de postes. Elle souhaitait obtenir des renseignements supplémentaires sur la coordination entre l'Office des Nations Unies à Nairobi et la Commission économique pour l'Afrique. Un représentant du Secrétariat à Nairobi a déclaré que la possibilité d'effectuer des transferts latéraux vers Nairobi était un élément positif sachant qu'il était par la suite plus facile d'obtenir un transfert vers un autre lieu d'affectation. Parmi les exemples de coopération entre l'Office des Nations Unies à Nairobi et la Commission économique pour l'Afrique figuraient la fourniture régulière de services d'interprètes pour seconder le personnel local et l'appui aux initiatives de formation sur le continent africain.

## Chapitre VI

### Questions relatives à la documentation et aux publications

#### Introduction et généralités

61. À ses 499<sup>e</sup> et 500<sup>e</sup> séances, le 8 septembre, le Comité a examiné la section du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences se rapportant à la gestion de la documentation (A/64/136, par. 60 à 71 et annexe VII). Il a noté que le nombre et le pourcentage des documents du Secrétariat publiés dans les délais prescrits avait considérablement augmenté. Au cours de l'année écoulée, le principal problème qu'a rencontré le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences concernait le Conseil des droits de l'homme et ses mécanismes; tout en étant tout à fait déterminé à fournir à cet organe les services dont il a besoin, le Département ne peut prévoir la charge de travail que cela représente et obtenir les ressources financières et humaines nécessaires que dans le respect des règles et procédures applicables. Étant donné l'avalanche imprévue de documents trop longs qu'avait occasionnée l'examen périodique universel, et la décision que la Troisième Commission avait prise, à la soixante-troisième session de l'Assemblée générale, de ne pas approuver le rapport sur l'activité du Conseil des droits de l'homme, ce qui avait entraîné le retrait de l'état des incidences financières sur le budget-programme, le Secrétaire général adjoint avait été obligé de rejeter les demandes de dérogation concernant les documents dépassant la longueur autorisée. Le Comité a été invité à approuver l'avis juridique donné par le Bureau des affaires juridiques, selon lequel les règles énoncées par l'Assemblée générale, y compris celles qui régissent la longueur des documents et les délais de soumission, s'appliquent au Conseil des droits de l'homme, et à noter que si l'Assemblée souhaitait autoriser une exception aux règles en vigueur, une description précise devrait être fournie et un état des incidences financières dûment présenté. Même en pareil cas, le Département serait dans l'impossibilité de traiter les documents qui n'étaient pas soumis à temps ou dépassaient la limite de mots, car il n'était pas possible de recruter des traducteurs indépendants au pied levé.

#### Respect des délais de présentation et de publication des documents

##### Examen de la question

62. Plusieurs délégations ont exprimé de graves préoccupations concernant les services de conférence devant être fournis au Conseil des droits de l'homme, notamment pour l'examen périodique universel. Elles ont demandé des précisions concernant la limite de mots et les incidences financières qu'aurait un relèvement de cette limite; les raisons pour lesquelles le Groupe de travail sur la procédure d'examen périodique universel avait dépassé la limite; les rapports restant à traduire et l'issue de la réunion de l'équipe de travail composée de représentants du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, de la Division de la gestion des conférences de l'Office des Nations Unies à Genève et du Conseil des droits de l'homme qui s'était tenue le 31 août 2009. Plusieurs délégations étaient d'avis que vu son importance, l'examen périodique universel ne devrait pas être entravé par des considérations touchant la longueur des documents; elles estimaient que l'avis juridique rendu par le Bureau des affaires juridiques contredisait les règles énoncées par l'Assemblée générale, qui arrêtaient une limite de mots pour les documents du Secrétariat, non pour ceux des organes intergouvernementaux. Elles ont donc demandé que le Secrétariat indique précisément sur quelles résolutions se fondait

l'avis juridique. Une délégation a dit qu'elle était en principe d'accord avec l'avis juridique, mais se demandait si le Département avait réexaminé les ressources allouées pour les différents services assurées à Genève compte tenu du fait que l'examen périodique universel occasionnait des besoins supplémentaires sur le plan des services de conférence.

63. Des délégations ont relevé des contradictions dans l'explication des raisons qui expliquaient la situation et critiqué le paragraphe 71 du rapport du Secrétaire général (A/64/136). Une délégation a dit que la création d'un mécanisme de coordination entre le Conseil des droits de l'homme et le Département permettrait à ce dernier de suivre la soumission des documents et donc de veiller à ce que des ressources supplémentaires soient dégagées si nécessaire.

64. Un représentant du Secrétariat a expliqué que l'Office des Nations Unies à Genève avait traduit tous les documents issus de l'examen périodique universel qui avaient été soumis à temps et ne dépassaient pas la limite de mots; seuls les documents trop longs déposés après la date limite n'avaient pas été traduits, les capacités ayant été prévues en fonction du calendrier de soumission des documents. Le fait que les ressources demandées lors de l'établissement de la procédure d'examen périodique universel n'avaient pas été approuvées avait également eu des répercussions sur les capacités.

65. En réponse à la question concernant les ressources allouées à l'Office des Nations Unies à Genève, un représentant du Secrétariat a réaffirmé que le Secrétaire général adjoint chargé du Département des affaires de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences exerçait son autorité d'allouer des ressources aux quatre centres de conférence en fonction des besoins; des ressources étaient déjà prévues dans le projet de budget-programme pour 2010-2011. L'idée de créer un mécanisme de coordination entre le Conseil des droits de l'homme et le Secrétariat serait dûment examinée; à ce propos, il convenait de noter qu'une équipe de travail chargée d'examiner la nécessité de dégager des ressources supplémentaires pour le traitement de la documentation du Conseil des droits de l'homme avait récemment été créée.

66. Des délégations ont également fait diverses observations concernant les délais de soumission et de publication des documents. Il a été proposé que des mesures plus fermes soient prises pour amener les départements auteurs à respecter les délais de soumission, compte tenu des statistiques figurant à l'annexe VII du rapport du Secrétaire général (A/64/136).

## **Documentation de la deuxième reprise de la session de la Cinquième Commission**

### **Examen de la question**

67. Plusieurs délégations se sont félicitées que le Département ait réussi à accélérer la publication des documents de la Cinquième Commission et ont salué le travail de l'équipe interdépartementale. Il a été proposé que l'équipe soit institutionnalisée et devienne un mécanisme permanent de coordination entre les départements auteurs concernant les questions de gestion de la documentation. Certaines délégations ont déploré qu'un rapport complet sur les travaux de l'équipe n'ait pas encore été présenté conformément à la résolution 63/248 de l'Assemblée générale. Elles ont donc demandé que des renseignements complémentaires soient

fournis au sujet du nombre de réunions qui avaient été convoquées par l'équipe, et dit qu'elles voudraient savoir si l'équipe s'était réunie depuis la session d'organisation de 2009 du Comité des conférences et si des réunions de coordination avaient été tenues en prévision de la soixante-quatrième session de l'Assemblée. Elles ont également demandé dans quelle mesure les départements concernés se coordonnaient.

68. Une délégation a dit que les Présidents de l'Assemblée générale et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires devraient se rencontrer régulièrement dans le cadre des efforts menés sur plusieurs fronts pour trouver une solution au problème de la parution tardive des documents. Il a été demandé quelles mesures concrètes pourraient être prises pour surmonter les problèmes découlant du fait que les réunions du Comité consultatif et celles de l'Assemblée se suivaient de près. Plusieurs délégations ont dit que le Comité des conférences devrait envisager de modifier les dates auxquelles la Cinquième Commission se réunissait lors de la première et de la deuxième reprise de la session, afin qu'il y ait suffisamment de temps pour examiner les documents.

69. Les représentants du Secrétariat ont expliqué que pour se faire une idée complète des travaux menés par l'équipe interdépartementale, les délégations pourraient se référer au rapport sur les mesures prises pour réduire les retards observés dans la présentation de la documentation devant être examinée par la Cinquième Commission (A/63/735) et au rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences (A/64/136), ainsi qu'aux renseignements mis à jours communiqués au Comité dans une note du Secrétariat (A/AC.172/2009/CRP.2). L'équipe interdépartementale avait tenu trois réunions de coordination, deux en septembre 2008, dont l'objet était de fixer des objectifs, et une en janvier 2009, dont l'objet était de déterminer si ces objectifs avaient été atteints. Comme l'équipe s'était révélée un mécanisme efficace, elle poursuivrait ses activités et, de ce point de vue, elle serait donc institutionnalisée. Elle se réunirait à nouveau à la soixante-quatrième session, à la fin septembre ou au début octobre 2009. Le calendrier de soumission des documents serait, en principe, établi avec les départements auteurs à la première séance et l'objectif serait d'examiner la documentation devant être examinée à la première et à la deuxième reprise de la session, ainsi que durant la partie principale. Le Secrétariat ne pouvait que signaler les problèmes qui surgissaient du fait que les réunions du Comité consultatif et celles de la Cinquième Commission se suivaient de près; c'était au Comité et à la Commission eux-mêmes qu'il appartenait de décider du temps qui s'écoulerait entre leurs réunions.

## Chapitre VII

### Questions relatives à la traduction et à l'interprétation

#### Introduction et vue d'ensemble

70. À ses 499<sup>e</sup>, 500<sup>e</sup> et 502<sup>e</sup> séances, les 8 et 9 septembre 2009, le Comité des conférences a examiné la partie du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences concernant les questions relatives à la traduction et à l'interprétation [voir A/64/136, « Transition démographique dans les services linguistiques » (par. 72 à 75), « Traduction contractuelle et contrôle de la qualité » (par. 76 à 80), « Incidence du recrutement d'interprètes indépendants sur la qualité des services d'interprétation dans tous les centres de conférence » (par. 81 à 86) et « Vacances de postes actuelles et futures à l'Office des Nations Unies à Nairobi » (par. 87 à 89)]. Lorsqu'il a présenté le rapport, le Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences a dit que le Département cherchait à répondre au changement démographique rapide qui touchait les services linguistiques en organisant plus fréquemment, avec le concours du Bureau de la gestion des ressources humaines, des concours de recrutement à des postes linguistiques et en établissant davantage de relations avec les grandes universités en vue d'accroître le nombre de traducteurs et d'interprètes de conférence qualifiés. Ces efforts n'auraient cependant pas les effets escomptés si les conditions générales d'emploi offertes par l'Organisation continuaient d'être inférieures à celles que proposaient les autres organisations internationales. Il fallait donc l'appui du Comité pour qu'il soit procédé à un examen des règles et directives régissant les postes linguistiques à la classe de début et de la classe à laquelle les candidats étaient recrutés.

71. La transition démographique dans le Département, conjuguée avec le manque de moyens financiers et des améliorations constantes en matière de technologies de l'information, justifiait le recours accru à du personnel linguistique indépendant et contractuel. Les quatre centres de conférence utilisaient désormais un fichier commun pour la traduction contractuelle et le Département étudiait la possibilité d'offrir aux traducteurs externes qualifiés l'accès à distance aux bases de données terminologiques et mémoires de traduction existantes; cependant, vu les exigences de qualité extrêmement élevées, il fallait également mettre en place une assurance qualité et des structures de contrôle plus robustes.

#### Application des recommandations du Bureau des services de contrôle interne

#### Introduction et vue d'ensemble

72. Des renseignements concernant l'application des recommandations formulées par le BSCI dans le rapport du Secrétaire général (A/63/94) figuraient dans le complément d'information distribué aux membres du Comité. Ils figureraient également dans le rapport du BSCI à l'Assemblée générale (A/64/326 (Part I)/Add.1).

**Examen de la question**

73. Une délégation a regretté que les renseignements concernant l'application des recommandations soient fournis sous forme de complément d'information plutôt que dans le rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences.

**Prestation de services de conférence à l'Office des Nations Unies à Genève**

74. Bien que la plupart des interprètes indépendants aient le niveau requis, des questions de qualité se posaient parfois à Genève. La concurrence de nombreuses organisations internationales, qui recrutait des interprètes indépendants jusqu'à un an avant la tenue de leurs conférences générales annuelles, rendait la situation difficile. La demande élevée pour certaines catégories d'interprètes dans des organismes comme la Commission économique pour l'Europe avait également des incidences sur la possibilité d'obtenir des services de conférence.

**Examen de la question**

75. Une délégation a demandé si les interprètes indépendants qui travaillaient à Genève préféraient les missions proposées par la Commission économique pour l'Europe au travail offert par l'Office des Nations Unies à Genève ou s'ils étaient attirés par les meilleurs tarifs pratiqués à la Commission. Un représentant du Secrétariat a dit que les dates des réunions tenues à la Commission y étaient également pour quelque chose.

**Taux de vacance de postes dans tous les centres de conférence**

76. Avec ses partenaires de la Section des examens et des tests, le Département avait programmé 13 concours de recrutement à des postes linguistiques en 2009, un record dans l'histoire de l'Organisation. Comme le taux de vacance de postes était élevé dans les services linguistiques et que les listes de lauréats étaient pratiquement épuisées, voire totalement pour certaines langues, il faudrait peut-être renforcer temporairement les moyens de la Section pour que les besoins du Département puissent être satisfaits. Le programme d'ouverture et de formation du Département comportait deux grands volets : a) un programme d'ouverture aux universités; et b) un programme de perfectionnement renforcé, destiné aux fonctionnaires des services linguistiques déjà en poste. Comme le nombre de départs à la retraite allait rester élevé au cours des années à venir, le Département était d'avis qu'il serait utile d'envisager de relever l'âge du départ obligatoire à la retraite pour les fonctionnaires des services linguistiques, voire de suspendre l'application de la règle de départ obligatoire.

**Examen de la question**

77. Certains étaient d'avis que la question de la transition démographique dans les services linguistiques étant d'ordre plus général, il fallait faire davantage que de s'intéresser à une catégorie précise de personnel du Secrétariat. Plutôt que de relever l'âge du départ obligatoire à la retraite ou de suspendre l'application de la règle du départ obligatoire, possibilités que la Cinquième Commission avait déjà envisagées et rejetées, il fallait trouver des moyens de recruter de nouveaux membres du personnel plus rapidement. Il fallait fournir davantage de précisions concernant l'augmentation des ressources requises pour renforcer les moyens de la Section des examens et des tests. Le programme d'ouverture aux universités, en

particulier aux universités africaines et arabophones, suscitait un intérêt. Un complément d'information concernant les universités participant au programme et les éventuelles mesures d'incitation qui leur étaient proposées, de même que des renseignements concernant les modalités de participation du personnel des quatre centres de conférence au programme d'ouverture ont été demandés et fournis. Des précisions ont été demandées et apportées concernant les programmes de formation à l'intention du personnel déjà en poste, y compris s'agissant de savoir le nombre de stages proposés dans chaque langue, s'ils étaient organisés en interne ou en externe et dans quels centres de conférence ils se tenaient. Pour faire face à la concurrence concernant les interprètes indépendants, il fallait prendre des mesures pour que la Commission de la fonction publique internationale relève les tarifs pratiqués à New York. Il importait de déterminer un calendrier précis pour la réduction du nombre de vacances de poste.

78. Un représentant du Secrétariat a dit que le relèvement de l'âge de départ à la retraite était une possibilité si les modalités existantes ne permettaient pas d'attirer du personnel nouveau en nombre suffisant. En réponse, un membre du Comité a dit que le relèvement de l'âge de départ à la retraite ne devait pas être envisagé uniquement pour faire face à la transition démographique dans les services linguistiques mais qu'il devait être étudié dans un contexte plus général et appliqué aux fonctionnaires d'autres services également. Les examens étaient l'un des moyens de remédier au taux élevé de vacance de postes. Il fallait revoir d'urgence la procédure d'examen, notamment se pencher sur la classe à laquelle les fonctionnaires des services linguistiques étaient recrutés car la règle appliquée actuellement entravait parfois le recrutement de candidats expérimentés. Cet examen, auquel procèderait le Sous-Secrétaire général au Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, commencerait d'ici à la fin de 2009. La possibilité de faire passer les tests par Internet serait envisagée car elle présentait l'avantage de permettre d'organiser des examens plus fréquemment.

79. L'Office des Nations Unies à Nairobi avait montré l'exemple en prenant contact avec des universités africaines. Ce programme d'ouverture aurait de nombreux avantages, y compris celui de valoriser les professions linguistiques et d'accroître le respect qu'elles inspiraient. La participation des fonctionnaires à des activités d'échange d'informations et de supports de formation, et aux jurys d'examen dans les universités permettait de nouer des relations avec des candidats, ce qui était un atout pour leur recrutement éventuel à l'avenir. On espérait que des mémorandums d'accord seraient bientôt signés avec des universités où les six langues officielles étaient utilisées. Un mémorandum d'accord avait récemment été signé avec l'Université St. Joseph et d'autres le seraient prochainement, notamment avec des universités au Caire et à Damas. La liste actualisée de l'état d'avancement de la signature des mémorandums d'accord a été communiquée au Comité.

80. La concurrence concernant les interprètes indépendants s'était intensifiée car les activités de l'Organisation se multipliaient, le nombre de professionnels sur le marché n'augmentait guère et de nombreuses autres organisations avaient également recours à ces services. La situation en Amérique du Nord était très difficile, surtout parce que le tarif quotidien pratiqué à New York était inférieur d'environ 100 dollars à celui pratiqué à Genève en raison du coût de la vie et des fluctuations du taux de change. Les écarts de rémunération avec Rome et Paris avaient été résorbés et on s'emploierait à faire de même avec Genève lors de la négociation en 2010 du nouveau contrat de New York.

81. Répondant à la question d'une délégation, un représentant du Secrétariat a dit que les traducteurs comme les interprètes devaient travailler vers leur langue maternelle à partir de deux langues officielles. La classe de début pour les lauréats des concours de traducteurs et d'interprètes était P-2 ou P-3, l'échelon étant déterminé par l'expérience.

**Qualité de la traduction et de l'interprétation et mesure des résultats**

82. Les excellents résultats obtenus par le Service allemand de traduction au Siège ont été soulignés. Un représentant du Secrétariat a dit que peu d'États Membres participaient aux réunions d'information organisées par les services linguistiques ou répondaient aux questionnaires demandant des renseignements sur la qualité des services. Il faudrait trouver d'autres moyens d'obtenir ces renseignements.

## **Chapitre VIII**

### **Adoption du rapport**

#### **Introduction et vue d'ensemble**

83. À sa 503<sup>e</sup> séance, le 14 septembre 2009, avant l'adoption du projet de résolution sur le plan des conférences à recommander à l'Assemblée générale, la Présidente a indiqué que le Comité entendait que l'adoption du paragraphe 1 de la section IV du projet de résolution n'aurait pas d'incidences sur le budget-programme car le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences procéderait à un réaménagement des priorités et la production de comptes rendus analytiques à l'Office des Nations Unies à Genève serait retardée.

## Annexe I

### Projet de résolution

Le Comité des conférences recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de résolution ci-après :

#### Plan des conférences

*L'Assemblée générale,*

*Rappelant* ses résolutions sur la question, notamment ses résolutions 40/243 du 18 décembre 1985, 41/213 du 19 décembre 1986, 43/222 A à E du 21 décembre 1988, 51/211 A à E du 18 décembre 1996, 52/214 du 22 décembre 1997, 53/208 A à E du 18 décembre 1998, 54/248 du 23 décembre 1999, 55/222 du 23 décembre 2000, 56/242 du 24 décembre 2001, 56/254 D du 27 mars 2002, 56/262 du 15 février 2002, 56/287 du 27 juin 2002, 57/283 A du 20 décembre 2002, 57/283 B du 15 avril 2003, 58/250 du 23 décembre 2003, 59/265 du 23 décembre 2004, 60/236 A du 23 décembre 2005, 60/236 B du 8 mai 2006, 61/236 du 22 décembre 2006, 62/225 du 22 décembre 2007, 63/248 du 24 décembre 2008 et 63/284 du 30 juin 2009,

*Réaffirmant* sa résolution 42/207 C du 11 décembre 1987, dans laquelle elle a demandé au Secrétaire général de veiller à l'égalité de traitement des langues officielles de l'Organisation des Nations Unies,

*Ayant examiné* le rapport du Comité des conférences pour 2009<sup>1</sup>, les rapports pertinents du Secrétaire général<sup>2</sup> et le rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'évaluation de l'initiative de gestion intégrée à l'échelle mondiale du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences<sup>3</sup>,

*Réaffirmant* les dispositions relatives aux services de conférence de ses résolutions sur le multilinguisme, en particulier celles de sa résolution 63/307 du 9 septembre 2009,

*Ayant présentes à l'esprit* ses résolutions 60/251 du 15 mars 2006 et 62/219 du 22 décembre 2007, les résolutions 55/1 et 8/1 du Conseil des droits de l'homme, en date du 18 juin 2008, et la décision 9/103 du Conseil en date du 24 septembre 2008, ainsi que les déclarations du Président du Conseil 8/1 du 9 avril 2008 et 9/2 du 24 septembre 2008,

*Soulignant* que le Groupe de travail sur l'examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme a adopté des rapports sur l'examen de la situation de 32 États Membres à ses quatrième et cinquième sessions,

*Notant* que 13 des rapports adoptés à la quatrième session du Groupe de travail n'ont pas été publiés comme documents des Nations Unies dans les six langues officielles avant leur examen et leur adoption par le Conseil à sa onzième session, et

<sup>1</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-quatrième session, Supplément n° 32 (A/64/32).

<sup>2</sup> A/63/735 et A/64/136.

<sup>3</sup> A/64/166.

que le traitement et la publication de deux des rapports adoptés par le Groupe de travail à sa cinquième session sont toujours retardés,

*Rappelant* l'importance que revêt le multilinguisme dans les activités de l'Organisation des Nations Unies et la nécessité de publier tous les rapports du Groupe de travail dans toutes les langues officielles de l'Organisation,

## I

### Calendrier des conférences et réunions

1. *Approuve* le projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2010 et 2011 présenté par le Comité des conférences<sup>4</sup>, compte tenu des observations du Comité et sous réserve des dispositions de la présente résolution;

2. *Autorise* le Comité des conférences à apporter au calendrier des conférences et réunions pour 2010 et 2011 tous aménagements que dicteraient les mesures et décisions qu'elle aura prises à sa soixante-quatrième session;

3. *Note avec satisfaction* que le Secrétariat a tenu compte des dispositions visées dans ses résolutions 53/208 A, 54/248, 55/222, 56/242, 57/283 B, 58/250, 59/265, 60/236 A, 61/236, 62/225 et 63/248 concernant le vendredi saint orthodoxe et les fêtes chômées de l'Aïd al-Fitr et de l'Aïd al-Adha, et demande à tous les organes intergouvernementaux de se conformer à ces dispositions lorsqu'ils programment leurs réunions;

4. *Prie* le Secrétaire général de veiller à ce que toute modification apportée au calendrier des conférences et réunions soit opérée dans le strict respect du mandat du Comité des conférences et des dispositions de ses autres résolutions pertinentes;

5. *Note* que si la Cinquième Commission reçoit en temps voulu des informations exactes et cohérentes pour ses consultations officieuses, ses décisions s'en trouvent facilitées;

## II

### A. Utilisation des services de conférence

1. *Réaffirme* la règle qui veut que les salles de conférence soient affectées en priorité aux réunions d'États Membres;

2. *Note* que le taux global d'utilisation des services de conférence dans les quatre principaux centres de conférences a été de 85 % en 2008 contre 83 % en 2007 et 2006, chiffre supérieur à la norme de 80 %;

3. *Accueille avec satisfaction* les mesures prises par les organes qui ont réaménagé leur programme de travail pour optimiser l'utilisation des services de conférence, et prie le Comité des conférences de poursuivre ses consultations avec les secrétariats et bureaux des organes qui sous-utilisent la part de ces ressources qui leur est allouée;

<sup>4</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-quatrième session, Supplément n° 32 (A/64/32), annexe II.

4. *Est consciente* que l'ouverture tardive et la clôture prématurée des séances entraînent un gaspillage du temps alloué qui réduit notablement les taux d'utilisation des organes concernés, et invite le secrétariat et le bureau desdits organes à s'attacher à éviter l'ouverture tardive et la clôture prématurée des séances;

5. *Note* que 90 % des réunions tenues à New York en 2008 par les organes autorisés à se réunir « selon les besoins » ont bénéficié de services d'interprétation, contre 88 % en 2007, et prie le Secrétaire général de continuer de rendre compte, par l'intermédiaire du Comité des conférences, de la fourniture de services de conférence à ces organes;

6. *Est consciente* de l'importance que revêtent les réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres pour le bon déroulement des travaux des organes intergouvernementaux, prie le Secrétaire général de veiller à satisfaire, dans la mesure du possible, toutes les demandes de services de conférence occasionnées par ces réunions, et prie le Secrétariat d'informer dès que possible les groupes demandeurs des services de conférence disponibles, y compris les services d'interprétation, ainsi que de tout changement qui pourrait intervenir avant la réunion concernée;

7. *Déplore* le fait que la proportion des réunions de groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres qui ont bénéficié de services d'interprétation dans les quatre principaux centres de conférence ait été de 77 % en 2008 contre 84 % en 2007, et prie le Secrétaire général de continuer à recourir à des formules novatrices pour remédier aux problèmes que rencontrent les États Membres du fait que certaines réunions de groupes régionaux et autres grands groupes se déroulent sans services de conférence, et de lui rendre compte à ce sujet par l'intermédiaire du Comité des conférences;

8. *Exhorte à nouveau* les organes intergouvernementaux à ne ménager aucun effort, au stade de la programmation, pour tenir compte des réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres, à prévoir ces réunions dans leur programme de travail et à aviser les services de conférence suffisamment à l'avance lorsqu'une de leurs séances est annulée, de façon que les ressources libérées puissent, dans la mesure du possible, être affectées à une réunion d'un desdits groupes;

9. *Note avec satisfaction* que, conformément aux dispositions de plusieurs de ses résolutions, notamment le paragraphe 9 de la section II.A de la résolution 61/236, et en application de la règle du siège, les organes des Nations Unies ayant leur siège à Nairobi y ont tenu leurs réunions en 2008, et prie le Secrétaire général de lui rendre compte de la situation à sa soixante-cinquième session, par l'intermédiaire du Comité des conférences;

10. *Prend note avec satisfaction* des activités et initiatives promotionnelles entreprises par l'administration du centre de conférence de la Commission économique pour l'Afrique, grâce auxquelles le taux d'utilisation des installations du centre a continué d'augmenter en 2008;

11. *Prie* le Secrétaire général de continuer de rechercher les moyens d'accroître l'utilisation des services du centre de conférence de la Commission économique pour l'Afrique, en gardant à l'esprit les normes minimales de sécurité opérationnelle établies pour les villes sièges, et de lui rendre compte à ce sujet à sa soixante-cinquième session;

12. *Demande* au Secrétaire général et aux États Membres de se conformer aux directives et procédures énoncées dans l'instruction administrative régissant l'utilisation des locaux de l'Organisation pour des réunions, conférences, manifestations spéciales et expositions<sup>5</sup>;

13. *Souligne* que ces réunions, conférences, manifestations spéciales et expositions doivent être compatibles avec les buts et principes de l'Organisation des Nations Unies;

**B. Incidence du plan-cadre d'équipement (stratégie IV, exécution échelonnée) sur les réunions devant se tenir au Siège pendant sa mise en œuvre**

1. *Prie* le Secrétaire général de veiller à ce que l'exécution du plan-cadre d'équipement, notamment la réinstallation temporaire du personnel des services de conférence dans des locaux transitoires, ne nuise pas à la qualité des services de conférence fournis aux États Membres dans les six langues officielles et ne remette pas en cause l'égalité de traitement des services linguistiques, qui doivent bénéficier de conditions de travail et de moyens également favorables pour être à même de fournir des prestations de la plus haute qualité;

2. *Invite* tous ceux qui demandent ou organisent des réunions à travailler en étroite collaboration avec le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences du Secrétariat sur toute question liée à leur programmation afin que les activités qui auront lieu au Siège pendant les travaux puissent être coordonnées avec le maximum de prévisibilité;

3. *Prie* le Comité des conférences de garder la question à l'examen, et prie le Secrétaire général de lui faire périodiquement rapport, pendant les travaux, sur les questions liées au calendrier des conférences et réunions;

4. *Prie* le Secrétaire général de continuer à veiller à ce que, dans les limites des ressources existantes du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, les services de conférence bénéficient de l'appui informatique voulu pour pouvoir continuer de fonctionner sans à-coup durant l'exécution du plan-cadre d'équipement;

5. *Note* que pendant l'exécution du plan-cadre d'équipement, une partie du personnel des services de conférence et des moyens informatiques du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences sera temporairement réinstallée dans des locaux transitoires, et prie le Secrétaire général de continuer à veiller, dans les limites des ressources existantes du Département, à la prestation des services d'appui nécessaires pour assurer la maintenance des équipements et systèmes informatiques du Département, la mise en œuvre de son grand projet informatique et la fourniture de services de conférence de qualité;

6. *Prie* le Secrétaire général de consulter les États Membres au sujet des initiatives qui ont des incidences sur l'utilisation des services et installations de conférence;

---

<sup>5</sup> ST/AI/416.

### III

#### Gestion intégrée à l'échelle mondiale

1. *Prend note* des progrès accomplis dans la mise en œuvre du grand projet informatique qui a pour but d'intégrer les outils informatiques de tous les centres de conférences en des systèmes de gestion des réunions et de traitement de la documentation, et de l'optique mondiale dont procèdent l'harmonisation des normes et des moyens informatiques et la mise en commun des avancées méthodologiques et technologiques des quatre principaux centres de conférences;

2. *Prend également note* des initiatives qui, dans l'optique de la gestion intégrée à l'échelle mondiale, ont été prises pour rationaliser les méthodes, réaliser des économies d'échelle et améliorer la qualité des services de conférence, et souligne à ce propos qu'il importe d'assurer l'égalité de traitement des fonctionnaires affectés aux services de conférence et de veiller au respect du principe de l'égalité de classement des postes comportant les mêmes fonctions dans les quatre principaux centres de conférences;

3. *Souligne* que le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences a pour missions premières d'assurer la production dans toutes les langues officielles, conformément à la réglementation établie et dans les délais prévus, de documents de qualité, ainsi que la prestation de services de conférence de qualité aux États Membres dans tous les centres de conférences, et d'y parvenir de manière aussi efficace et économique que possible, conformément à ses résolutions pertinentes;

4. *Prie* le Secrétaire général de veiller à ce que tous les services linguistiques soient placés sur un pied d'égalité et bénéficient de conditions de travail et de moyens également favorables, afin qu'ils soient à même de fournir des prestations de la plus haute qualité, dans le plein respect de la spécificité de chacune des six langues officielles et compte tenu du volume de travail de chaque service;

5. *Réaffirme* qu'il importe que le Secrétaire général fasse en sorte que les moyens technologiques utilisés dans tous les centres de conférences soient compatibles et d'un maniement aisé dans toutes les langues officielles;

6. *Prie* le Secrétaire général de mener à bien à titre prioritaire le chargement sur le site Web de l'Organisation des Nations Unies de tous les documents anciens importants de l'Organisation, dans les six langues officielles, afin que les États Membres puissent aussi accéder en ligne à ces archives;

7. *Rappelle* que le degré de satisfaction des États Membres est un indicateur essentiel de la qualité de la gestion des conférences et des services de conférence;

8. *Prie* le Secrétaire général de continuer de veiller à ce que les mesures que prend le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences pour recueillir l'appréciation des États Membres sur la qualité des services de conférence qui leur sont fournis, indicateur de résultat fondamental pour le Département, offrent à tous les États Membres la même possibilité de porter leur appréciation dans les six langues officielles de l'Organisation, et à ce que ces mesures soient pleinement conformes à ses résolutions pertinentes, et lui demande de lui rendre compte, par l'intermédiaire du Comité des conférences, des progrès accomplis à cet égard;

9. *Prie également* le Secrétaire général de continuer de rechercher les meilleures méthodes et techniques d'évaluation du degré de satisfaction des usagers et de lui rendre compte régulièrement des résultats obtenus;

10. *Prend note avec satisfaction* des efforts que fait le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences pour recueillir l'appréciation des États Membres sur la qualité des services de conférence qui leur sont fournis, et prie le Secrétaire général de poursuivre l'étude de formules novatrices qui permettraient de recueillir et d'analyser systématiquement les appréciations des États Membres et des présidents et secrétaires d'organes sur la qualité des prestations, et de lui rendre compte à ce sujet par l'intermédiaire du Comité des conférences;

11. *Prie* le Secrétaire général de l'informer des progrès accomplis en matière de gestion intégrée à l'échelle mondiale;

12. *Note avec préoccupation* que le Secrétaire général n'a pas présenté dans son rapport sur le plan des conférences des informations sur les économies financières réalisées grâce à l'exécution des projets de gestion intégrée à l'échelle mondiale comme elle l'a demandé au paragraphe 4 de la section III de sa résolution 63/248, et prie le Secrétaire général de redoubler d'efforts pour présenter ces informations dans son prochain rapport sur le plan des conférences;

13. *Prend note* des recommandations formulées par le Bureau des services de contrôle interne dans son rapport<sup>3</sup>, et prie le Secrétaire général de veiller à ce qu'elles soient pleinement mise en œuvre et de lui rendre compte à ce sujet à sa cinquante-cinquième session par l'intermédiaire du Comité des conférences;

#### **IV**

##### **Questions relatives à la documentation et aux publications**

1. *Décide* que tous les rapports adoptés par le Groupe de travail sur l'examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme à ses quatrième et cinquième sessions et les renseignements additionnels fournis par les États à l'examen avant l'adoption des conclusions par le Conseil doivent être publiés comme documents dans toutes les langues officielles de l'Organisation des Nations Unies, et prie le Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires à cet effet;

2. *Décide également* que tous les rapports adoptés par le Groupe de travail doivent être publiés comme documents dans toutes les langues officielles de l'Organisation en temps voulu avant leur examen par le Conseil, conformément à ses résolutions 36/117 A du 10 décembre 1981, 51/211 A à E, 52/214, 53/208 A à E et 59/265, et prie le Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires à cet effet;

3. *Souligne* que l'égalité des six langues officielles de l'Organisation est d'une importance primordiale;

4. *Réaffirme* combien il importe de publier dans les délais les documents destinés à la Cinquième Commission;

5. *Souligne* que toutes les questions relatives à la gestion des conférences, y compris celles qui concernent la documentation, relèvent de la Cinquième Commission;

6. *Est préoccupée de devoir à nouveau prier* le Secrétaire général de veiller à ce que les règles gouvernant la distribution simultanée des documents dans les six langues officielles soient respectées en ce qui concerne aussi bien la distribution d'exemplaires sur papier que l'affichage des documents de conférence dans le Système de diffusion électronique des documents et sur le site Web de l'Organisation des Nations Unies, conformément au paragraphe 5 de la section III de sa résolution 55/222;

7. *Réaffirme* que la Cinquième Commission est celle de ses grandes commissions qui est chargée des questions administratives et budgétaires;

8. *Réaffirme également* le paragraphe 9 de la section III de sa résolution 59/265, dans lequel elle a décidé que les documents traitant de la planification et des questions budgétaires et administratives qu'elle doit examiner d'urgence doivent paraître à titre prioritaire dans les six langues officielles;

9. *Demande à nouveau* au Secrétaire général de donner pour instructions à tous les départements du Secrétariat d'insérer dans leurs rapports les éléments suivants :

- a) Un résumé du rapport;
- b) Un récapitulatif des conclusions, recommandations et autres mesures proposées;
- c) Un rappel des faits utiles à connaître;

10. *Demande à nouveau* que, dans tous les documents présentés aux organes délibérants pour examen et suite à donner, par le Secrétariat et par des organes intergouvernementaux ou organes d'experts, les conclusions et recommandations soient imprimées en caractères gras;

11. *Salue* l'action menée par l'équipe spéciale présidée par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences en vue de régler le problème de la publication des documents destinés à la Cinquième Commission;

12. *Se félicite* des efforts que ne cesse d'entreprendre l'équipe spéciale pour rationaliser la présentation des documents par les départements auteurs du Secrétariat;

13. *Est profondément préoccupée* de constater que la quantité de textes présentés en retard par les départements auteurs est plus importante que jamais, ce qui nuit au fonctionnement des organes intergouvernementaux, et prie les départements auteurs de respecter scrupuleusement les délais de présentation afin que l'objectif de 90 % soient atteint;

14. *Décide* de revoir, à soixante-sixième session, le travail effectué par l'équipe spéciale et d'examiner, le cas échéant, les mesures supplémentaires à prendre pour amener les départements auteurs à respecter les délais de présentation des documents si l'objectif de 90 % n'est pas atteint;

15. *Est consciente* qu'il faut une démarche multiforme pour trouver une solution aux difficultés que pose la publication tardive des documents de la Cinquième Commission;

16. *Invite* les Présidents de la Cinquième Commission et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires à promouvoir la coopération entre les deux organes en matière de documentation;

## V

### Questions relatives à la traduction et à l'interprétation

1. *Prie* le Secrétaire général de redoubler d'efforts pour que les prestations des services de traduction et d'interprétation soient de la plus haute qualité dans les six langues officielles;

2. *Prie également* le Secrétaire général de continuer à recueillir l'appréciation des États Membres sur la qualité des services de conférence qui leur sont fournis, notamment dans le cadre des réunions d'information organisées deux fois par an pour chaque langue, et de veiller à ce que les mesures prises à cet effet offrent à tous les États Membres la même possibilité de porter leur appréciation dans les six langues officielles de l'Organisation et soient pleinement conformes à ses résolutions pertinentes;

3. *Prie à nouveau* le Secrétaire général de veiller à ce que la terminologie employée par les services de traduction et d'interprétation corresponde aux normes linguistiques et terminologiques les plus récentes des langues officielles, afin que les services fournis soient de la plus haute qualité;

4. *Réaffirme* les dispositions du paragraphe 3 de la section V de sa résolution 61/236, du paragraphe 3 de la section V de sa résolution 62/225 et du paragraphe 5 de la section V de sa résolution 63/248, et prie à nouveau le Secrétaire général de veiller, lorsqu'il recrute du personnel temporaire pour les services linguistiques, à ce que tous les services soient placés sur un pied d'égalité et bénéficient de conditions de travail et de moyens également favorables, afin qu'ils soient à même de fournir des prestations de la plus haute qualité, dans le plein respect de la spécificité de chacune des six langues officielles et compte tenu du volume de travail de chaque service;

5. *Prend note avec satisfaction* des mesures qu'a prises le Secrétariat pour pourvoir les postes qui sont ou deviendront vacants à l'Office des Nations Unies à Nairobi, ainsi que des informations données aux paragraphes 87 à 89 du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences<sup>6</sup>, et prie le Secrétaire général d'envisager encore d'autres mesures visant à réduire les taux de vacance de postes à Nairobi et de lui rendre compte à ce sujet à sa soixante-cinquième session;

6. *Prend note* des mesures prises par le Secrétaire général, conformément à ses résolutions, pour régler le problème du remplacement du personnel admis à faire valoir ses droits à la retraite dans les services linguistiques, et prie le Secrétaire général de poursuivre et d'intensifier ses efforts, notamment en renforçant les liens de coopération avec les établissements qui forment des spécialistes des langues, en vue de satisfaire les besoins dans les six langues officielles de l'Organisation;

7. *Prie* le Secrétaire général d'organiser les concours de recrutement de personnel linguistique suffisamment à l'avance pour que les postes qui sont ou deviendront vacants dans les services linguistiques puissent être pourvus sans

---

<sup>6</sup> A/64/136.

attente, et de l'informer, à sa soixante-cinquième session, des mesures qui auront été prises à cet égard;

8. *Prie également* le Secrétaire général de faire en sorte que les traductions dans les six langues officielles continuent de s'améliorer sur le plan de l'exactitude, une attention particulière étant accordée à la qualité de ces traductions;

9. *Prie en outre* le Secrétaire général de prendre les mesures voulues pour améliorer la qualité des traductions dans les six langues officielles, en particulier celle des travaux de traduction contractuels, et de lui rendre compte à ce sujet à sa soixante-cinquième session;

10. *Prie* le Secrétaire général de doter tous les centres de conférence de personnel de la classe voulue pour que la qualité des traductions faites à l'extérieur puisse être contrôlée convenablement, compte dûment tenu du principe de l'égalité de classement des postes à travail égal;

11. *Prend note* des informations figurant aux paragraphes 81 à 86 du rapport du Secrétaire général<sup>6</sup> concernant l'incidence du recrutement d'interprètes indépendants sur la qualité de l'interprétation dans tous les centres de conférence, et prie le Secrétaire général de lui rendre compte de l'état de la question, à sa soixante-cinquième session, par l'intermédiaire du Comité des conférences;

12. *Prie* le Secrétaire général de lui rendre compte à sa soixante-cinquième session de l'expérience acquise dans les principaux centres de conférence en matière de contrôle de la qualité des travaux de traduction contractuels, des enseignements qui en auront été tirés et des pratiques optimales qui s'en seront dégagées, en indiquant notamment le nombre et la classe des fonctionnaires nécessaires pour cette tâche.

## Annexe II

### **Projet de calendrier 2010-2011 des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes de suivi des traités créés sous les auspices de l'Organisation**

Les abréviations suivantes sont employées dans la présente annexe :

#### **Dans la colonne « Organe »**

AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEE	Commission économique pour l'Europe
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CESAO	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CFPI	Commission de la fonction publique internationale
CNUCED	Commission des Nations Unies sur le commerce et le développement
CNUDCI	Commission des Nations Unies pour le droit commercial international
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
HCR	Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés
INSTRAW	Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OIT	Organisation internationale du Travail
OMI	Organisation maritime internationale
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la Santé
OMT	Organisation mondiale du tourisme
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
ONU-Habitat	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
PAM	Programme alimentaire mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UIT	Union internationale des télécommunications

---

UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNITAR	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
UNU	Université des Nations Unies
UPU	Union postale universelle

**Dans la colonne « Membres »**

G	Gouvernements
E	Experts
ST	Secrétariat ou secrétariats

**Dans la colonne « Services à assurer »**

I	Interprétation
T	Traduction
PV	Procès-verbaux
SR	Comptes rendus analytiques
A	Anglais
Ar	Arabe
C	Chinois
E	Espagnol
F	Français
R	Russe

## A. Projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2010

(Au 25 septembre 2009)

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>	<i>Fréquence</i>
1. Comité d'état-major [Charte]	8 janvier, puis une fois tous les 15 jours	New York	5 G	I (ACFR)	T PV Un vendredi sur deux
2. Comité des droits de l'enfant, cinquante-troisième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	11-29 janvier	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T SR Trois sessions par an
3. Groupe d'experts gouvernementaux chargé de poursuivre l'examen des risques qui se posent ou pourraient se poser dans le domaine de la sécurité de l'information et des mesures de coopération qui pourraient être prises pour y parer, deuxième session [résolutions 61/54, 62/17 et 63/37 de l'Assemblée générale]	11-15 janvier	New York	15 E	I (AArCEFR)	T –
4. PNUD et FNUAP – Conseil d'administration, élection du Bureau [résolutions 2029 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale et décision 2007/221 du Conseil économique et social]	11 janvier	New York	36 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
5. UNICEF – Conseil d'administration, première session ordinaire [résolutions 48/162 et 57 (I) de l'Assemblée générale]	12-14 janvier	New York	36 G	I (AArCEFR)	T – Deux sessions par an
6. Conseil des droits de l'homme – Équipe spéciale de haut niveau sur la mise en œuvre du droit au développement, sixième session [résolution 4/4 du Conseil des droits de l'homme]	13-22 janvier	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T –
7. Réunion conjointe des Conseils d'administration du PAM, du PNUD/FNUAP et de l'UNICEF [résolution 52/12 B de l'Assemblée générale]	15 et 18 janvier	New York	36 G/36 G/ 36 G	I (AArCEFR)	T –
8. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, quarante-cinquième session [résolutions 34/180 et 62/218 de l'Assemblée générale]	18 janvier-5 février	Genève	23 E	I (AArCEFR)	T SR Trois sessions par an
9. Conseil économique et social, élection du Bureau [Charte]	19 janvier	New York	54 G	I (AArCEFR)	T SR Une session par an
10. PNUD et FNUAP – Conseil d'administration, première session ordinaire [résolutions 2029 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	19-22 janvier	New York	36 G	I (AArCEFR)	T – Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
11. États parties à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, vingt-troisième réunion [résolution 2106 (XX) de l'Assemblée générale]	21 janvier	New York	155 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
12. Groupe de travail spécial officieux à composition non limitée chargé d'étudier les questions relatives à la conservation et à l'exploitation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale [résolution 63/111 de l'Assemblée générale]	25-29 janvier	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	–	
13. Comité chargé des organisations non gouvernementales, session ordinaire [résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) et décisions 1995/304 et 1997/297 du Conseil économique et social]	25 janvier-3 février	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
14. Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme, quatrième session [résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	25-29 janvier	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
15. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des situations, cinquième session [résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	25-29 janvier	Genève	5 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
16. Conférence du désarmement, première partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	Janvier-mars (10 semaines)	Genève	61 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an, en trois parties
17. Comité des droits de l'enfant – Groupe de travail d'avant session, cinquante-quatrième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	1 <sup>er</sup> -5 février	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
18. Organe international de contrôle des stupéfiants, quatre-vingt-dix-septième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11]	1 <sup>er</sup> -5 février	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux ou trois sessions par an
19. CNUDCI – Groupe de travail sur l'arbitrage, cinquante-deuxième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	1 <sup>er</sup> -5 février	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
20. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolutions 14 (I), 173 (II) et 32/103 de l'Assemblée générale]	2 février-23 avril <sup>b</sup>	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
21. Commission du développement social, quarante-huitième session [résolutions 10 (II), 1139 (XLI) et 1996/7 du Conseil économique et social]	3-12 février	New York	46 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
22. Comité du Prix des Nations Unies en matière de population [résolution 36/201 de l'Assemblée générale]	8 février (1 réunion)	New York	10 G	I (AEF)	T	–	
23. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail d'avant session [résolutions 45/124, 47/94 et 62/218 de l'Assemblée générale]	8-12 février	Genève	4 E	I (AEF)	T	–	Trois sessions par an
24. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail sur les communications au titre du Protocole facultatif se rapportant à la Convention, quarante-cinquième session [résolutions 55/70 et 62/218 de l'Assemblée générale]	8-12 février	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Trois sessions par an
25. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique – Sous-Comité scientifique et technique, quarante-septième session [résolution 1472 A (XIV) de l'Assemblée générale]	8-19 février	Vienne	69 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
26. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la procédure d'examen périodique universel, septième session [décision 1/103 et résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	8-19 février	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
27. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	8 février	New York	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
28. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones – Conseil d'administration, vingt-troisième session [résolution 40/131 de l'Assemblée générale]	8-12 février	Genève	5 E	I (AEFR)	T	–	Une session par an
29. CNUDCI – Groupe de travail sur les sûretés, dix-septième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	8-12 février	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
30. Conseil économique et social, session d'organisation [Charte]	9-12 février	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
31. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, soixante-seizième session [résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	15 février-12 mars	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
32. INSTRAW – Conseil d'administration, septième session [résolutions 59/260 de l'Assemblée générale et 2003/57 du Conseil économique et social] <sup>c</sup>	16-17 février	New York	10 E	I (AEF)	T	–	Une session par an
33. Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit, neuvième session [résolution 61/275 de l'Assemblée générale]	17-19 février	New York	5 E	I (AR)	T	–	Quatre sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
34. Comité contre la torture – Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, dixième session [art. 2 de la première partie du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et rapport du Conseil des droits de l’homme (A/61/53)]	22-26 février	Genève	10 E	I (AEFR)	T	SR	Trois sessions par an
35. Comité des droits des personnes handicapées, troisième session [résolution 61/106 de l’Assemblée générale et art. 34 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées]	22-26 février	Genève	12 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
36. CFPI, soixante-dixième session [résolution 3357 (XXIX) de l’Assemblée générale]	22 février-5 mars	Santiago	15 E	I (AEFR)	T	–	Deux sessions par an
37. Groupe de travail à composition non limitée chargé d’examiner et d’élaborer les paramètres généraux d’un instrument global et juridiquement contraignant établissant des normes internationales communes pour l’importation, l’exportation et le transfert d’armes classiques, troisième session [résolution 63/240 de l’Assemblée générale]	22-26 février	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	–	
38. Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail, session de fond [résolution 2006 (XIX) de l’Assemblée générale]	22 février-19 mars	New York	144 G	I (AArCEFR)	T	–	
39. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture – Conseil d’administration, trente-deuxième session [résolution 36/151 de l’Assemblée générale]	22-24 février	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
40. Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique dans le domaine des droits de l’homme – Conseil d’administration, trentième-deuxième session [décision 1993/283 du Conseil économique et social]	22-25 février	Genève	5 E	I (AF)	T	–	Deux sessions par an
41. Commission de statistique, quarante et unième session [résolution 1999/8 du Conseil économique et social]	23-26 février	New York	24 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
42. Conseil consultatif pour les questions de désarmement, cinquante-troisième session [résolution 37/99 K de l’Assemblée générale]	Février (3 jours)	New York	15 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
43. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale]	Février/mars	New York	28 G	I (AArCEFR)	T	SR <sup>d</sup>	
44. Réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la CNUCED [résolutions 50/227 et 61/16 de l'Assemblée générale et décision 2005/211 du Conseil économique et social]	Février/mars (2 jours)	New York	54 G	I (AArEFR)	T	SR	
45. CNUCED, réunion d'experts de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement [sect. B de la quatrième partie de l'Accord d'Accra adopté à la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui s'est tenue à Accra du 20 au 25 avril 2008]	Février (3 jours)	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	
46. CNUCED, réunion d'experts de la Commission du commerce et du développement [sect. B de la quatrième partie de l'Accord d'Accra adopté à la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui s'est tenue à Accra du 20 au 25 avril 2008]	Février (3 jours)	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	
47. Séminaire des Nations Unies sur l'assistance au peuple palestinien [résolutions 63/27 et 63/28 de l'Assemblée générale]	Février (2 jours)	À déterminer	192 G	À déterminer	T	–	
48. PAM – Conseil d'administration, première session ordinaire [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	Février	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
49. Commission de la condition de la femme, cinquante-quatrième session [décision 1999/257 du Conseil économique et social]	1 <sup>er</sup> -12 mars	New York	45 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
50. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail d'avant session sur les communications, quatre-vingt-dix-huitième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	1 <sup>er</sup> -5 mars	New York	9 E	I (AEFR)	T	–	Trois sessions par an
51. Conseil des droits de l'homme, treizième session [résolution 60/251 de l'Assemblée générale]	1 <sup>er</sup> -26 mars	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR	Pas moins de trois sessions par an
52. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents, suite de la trente-sixième réunion [résolution 56/206 de l'Assemblée générale]	3 mars	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
53. Comité des droits de l'homme, quatre-vingt-dix-huitième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	8-26 mars	New York	18 E	I (AArEFR)	T	SR	Trois sessions par an
54. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, quatre-vingt-dixième session [résolution 7/12 du Conseil des droits de l'homme]	8-12 mars	Genève	5 E	I (AArEF)	T	–	Trois sessions par an
55. PNUE – Comité des représentants permanents, cent dixième réunion [décision 19/32 du Conseil d'administration]	17 mars	Nairobi	<sup>e</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
56. Comité des politiques du développement, douzième session [résolution 1998/46 du Conseil économique et social]	22-26 mars	New York	24 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
57. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique – Sous-Comité juridique, quarante-neuvième session [résolution 1472 (XIV) de l'Assemblée générale]	22 mars-1 <sup>er</sup> avril	Vienne	69 G	I (AArCEFR)	T	SR <sup>d</sup>	Une session par an
58. CEA – Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, quarante-troisième session de la Commission [résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social]	22-26 mars	Addis-Abeba	53 G	I (AArF)	T	–	Une session par an
59. Commission du désarmement [résolution S-10/2 de l'Assemblée générale]	29 mars-16 avril <sup>b</sup>	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an
60. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, neuvième session [résolution 7/21 du Conseil des droits de l'homme]	29 mars-2 avril <sup>b</sup>	Genève	5 E	I (AArER)	T	–	Trois sessions par an
61. Commission des stupéfiants, cinquante-troisième session [résolutions 9 (I) et 1991/39 du Conseil économique et social]	Mars	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
62. Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, cinquantième session [résolutions 31/133 et 39/125 de l'Assemblée générale]	Mars	New York	5 G	–	-	–	Une session par an
63. CEA, Comité d'experts de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, vingt-neuvième réunion [résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social]	Mars/avril	Addis-Abeba	53 G	I (AArF)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
64. Assemblée générale, Cinquième Commission, reprise de la session [Charte]	Mars (4 semaines)	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	SR	
65. Réunion sur la question de Palestine organisée par l'ONU pour la région de l'Afrique[résolutions 63/27 et 63/28 de l'Assemblée générale]	Mars (3 jours)	À déterminer	192 G	À déterminer	T	–	
66. Commission des limites du plateau continental, vingt-cinquième session [par. 5 de l'art. 2 de l'annexe II de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer]	5-9 avril	New York	21 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
67. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine, dixième session [résolutions 5/1 et 9/14 du Conseil des droits de l'homme]	5-9 avril	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
68. Commission de la population et du développement, quarante-troisième session [résolutions 150 (VII), 87 (LVII) et 1995/55 du Conseil économique et social]	12-16 avril	New York	47 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
69. Groupe d'experts gouvernementaux chargé de poursuivre l'examen des risques qui se posent ou pourraient se poser dans le domaine de la sécurité de l'information et des mesures de coopération qui pourraient être prises pour y parer, troisième session [résolutions 61/54, 62/17 et 63/37 de l'Assemblée générale]	12-16 avril	Genève	15 E	I (AArCEFR)	T	–	
70. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des communications, sixième session [résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	12-16 avril	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
71. Douzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale [résolution 62/173 de l'Assemblée générale]	12-19 avril	Salvador Brésil	195 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les cinq ans
72. CNUDCI – Groupe de travail sur la passation de marchés, dix-huitième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	12-16 avril	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
73. Comité d'experts de l'administration publique, neuvième session [résolutions 2001/45 et 2003/60 du Conseil économique et social]	19-23 avril	New York	24 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
74. Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, douzième session [résolution 45/158 de l'Assemblée générale]	19-30 avril	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
75. Instance permanente sur les questions autochtones, neuvième session [résolution 2000/22 du Conseil économique et social]	19-30 avril	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
76. CNUDCI – Groupe de travail sur le droit de l’insolvabilité, trente-huitième session [résolution 33/92 de l’Assemblée générale]	19-23 avril	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
77. Comité scientifique des Nations Unies pour l’étude des effets des rayonnements ionisants, cinquante-septième session [résolution 913 (X) de l’Assemblée générale]	19-23 avril	Vienne	21 G	I (ACEFR)	T	–	Une session par an
78. Comité contre la torture, quarante-quatrième session [résolution 39/46 de l’Assemblée générale]	26 avril-14 mai	Genève	10 E	I (AEFR)	T	SR	Deux sessions par an
79. Comité de l’information, trente-deuxième session [résolution 33/115 C de l’Assemblée générale]	26 avril-7 mai	New York	112 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
80. Conseil des droits de l’homme – Groupe de travail à composition non limitée sur le droit au développement, onzième session [résolution 4/4 du Conseil des droits de l’homme] [voir A/AC.172/2009/CRP.1, par. 4 a)]	26-30 avril	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T		Une session par an
81. CNUCED, Commission de l’investissement, des entreprises et du développement, deuxième session [sect. B de la quatrième partie de l’Accord d’Accra adopté à la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui s’est tenue à Accra du 20 au 25 avril 2008]	26-30 avril	Genève	<sup>f</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
82. Conseil de sécurité – Conseil d’administration de la Commission d’indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), soixante-neuvième session	27-28 avril	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Quatre sessions par an
83. Conseil économique et social, reprise de la session d’organisation [Charte]	28-29 avril	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
84. CEPALC, trente-troisième session [résolutions 106 (VI) et 2006/40 et décision 1985/188 du Conseil économique et social]	Avril/mai	Brésil	42 G	I (AEF)	T	–	Une session tous les deux ans
85. Groupe d’experts des États parties au Protocole II modifié de la Convention sur l’interdiction ou la limitation de l’emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [décision des États parties à la dixième Conférence annuelle] <sup>e</sup>	Avril (2 jours)	Genève	92	I (AArCEFR)	T	–	

	<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
86.	Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit, dixième session [résolution 61/275 de l'Assemblée générale]	Avril (3 jours)	New York	5 E	I (AR)	T	-	Quatre sessions par an
87.	Réunion d'experts des États parties au Protocole V de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [décision des États parties à la première Conférence annuelle] <sup>c</sup>	Avril (3 jours)	Genève	60	I (AArCEFR)	T	-	
88.	Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Avril/mai <sup>b</sup> (1 réunion)	New York	12 E	-	-	-	Deux sessions d'une séance chacune par an
89.	Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, première session ordinaire [décision 2001/321 du Conseil économique et social]	Avril/mai	À déterminer	26 ST	I (AF)	T	-	Deux sessions par an
90.	Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010 [résolution 61/70 de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	3-28 mai	New York	188 G	I (AArCEFR)	T	-	
91.	Commission du développement durable, dix-huitième session [décisions 1993/207 et 2005/228 du Conseil économique et social]	3-14 mai	New York	53 G	I (AArCEFR)	T	-	Une session par an
92.	Comité des droits économiques, sociaux et culturels, quarante-quatrième session [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	3-21 mai	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
93.	Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la détention arbitraire, cinquante-septième session [résolution 6/4 du Conseil des droits de l'homme]	3-7 mai	Genève	5 E	I (AEF)	T	-	Trois sessions par an
94.	Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la procédure d'examen périodique universel, huitième session [décision 1/103 et résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	3-14 mai	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	-	Trois sessions par an
95.	Commission du droit international, première partie de la soixante-deuxième session [résolution 174 (II) de l'Assemblée générale]	3 mai-4 juin	Genève	34 E	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
96.	Organe international de contrôle des stupéfiants, quatre-vingt-dix-huitième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11]	3-14 mai	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T	-	Deux ou trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
97. CNUCED – Commission du commerce et du développement, deuxième session [sect. B de la quatrième partie de l'Accord d'Accra adopté à la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui s'est tenue à Accra du 20 au 25 avril 2008]	3-7 mai	Genève	<i>f</i>	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
98. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	10 mai	Beijing	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
99. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolutions 14 (I), 173 (II) et 32/103 de l'Assemblée générale]	11 mai-2 juillet	New York et autres lieux d'affectation	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
100. CESAP, soixante-sixième session [résolutions 37 (IV), 69 (V) et 723 B (XXVIII) du Conseil économique et social]	13-19 mai	Incheon, République de Corée	53 G	I (ACFR)	T	–	Une session par an
101. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, dix-neuvième session [résolution 1992/1 du Conseil économique et social]	17-21 mai	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
102. Commission de la science et de la technique au service du développement, treizième session [résolution 46/235 de l'Assemblée générale et résolutions 2002/37 et 2006/46 et décision 2003/291 du Conseil économique et social]	17-21 mai	Genève	43 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
103. Comité des droits économiques, sociaux et culturels – Groupe de travail d'avant session, quarante-cinquième session [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	24-28 mai	Genève	5 E	I (AEFR)	T	–	Deux sessions par an
104. Comité des droits de l'enfant, cinquante-quatrième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	24 mai-11 juin	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
105. Conférence d'examen de l'Accord des Nations Unies sur les pêches [résolution 63/112 de l'Assemblée générale]	24-28 mai	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	–	
106. CNUDCI – Groupe de travail sur le droit des transports, vingt-deuxième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	24-28 mai	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
107. Comité chargé des organisations non gouvernementales, reprise de la session [résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) et décisions 1995/304 et 1997/297 du Conseil économique et social]	26 mai-4 juin	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>d</sup></i>			<i>Fréquence</i>
108. CNUDCI – Groupe de travail sur le commerce électronique, quarante-cinquième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	17-21 mai	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
109. Conseil des droits de l'homme, quatorzième session [résolution 60/251 de l'Assemblée générale]	31 mai-18 juin	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR	Pas moins de trois sessions par an
110. Comité du programme et de la coordination, session d'organisation [résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale]	Mai (1 jour)	New York	34 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
111. Conférence du désarmement, deuxième partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	Mai-juillet (7 semaines)	Genève	61 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an, en trois parties
112. CESAO, vingt-sixième session ministérielle [résolutions 1818 (LV), 2089 (LXIII) et 1994/26 du Conseil économique et social]	Mai	Beyrouth	13 G	I (AArF)	T	–	Une session tous les deux ans
113. Assemblée générale, Cinquième Commission, reprise de la session [Charte]	Mai (4 semaines)	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	SR	
114. Séminaire régional en vue d'étudier la situation des territoires non autonomes dans le cadre de la deuxième Décennie de l'élimination du colonialisme [résolutions 54/91 et 63/110 de l'Assemblée générale]	Mai (3 jours)	À déterminer	28 G	I (AEF)	T	–	Une session par an
115. Réunion internationale de soutien organisée par l'ONU pour la paix israélo-palestinienne [résolutions 63/27 et 63/28 de l'Assemblée générale]	Mai (2 jours)	À déterminer	192 G	À déterminer	T	–	
116. UNICEF – Conseil d'administration, session annuelle [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	1 <sup>er</sup> -4 juin	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
117. Comité du programme et de la coordination, cinquantième session [résolutions 2008 (LX) du Conseil économique et social et 31/93 de l'Assemblée générale]	7 juin-2 juillet	New York	34 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
118. Comité des contributions, soixante-dixième session [résolution 14 (I) A de l'Assemblée générale]	7-25 juin	New York	18 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
119. CNUCED – Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme (budget-programme), cinquante-quatrième session [résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	7-11 juin	Genève	<sup>f</sup>	I (AArCEFR)	T	–	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
120. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, cinquante-troisième session [résolution 1472 A (XIV) de l'Assemblée générale]	9-18 juin	Vienne	69 G	I (AArCEFR)	T	PV <sup>g</sup>	Une session par an
121. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies – Comité d'actuaire [résolution 1561 (XV) de l'Assemblée générale, art. XXIX]	9-11 juin	New York	5 E	–	T	–	Une session par an
122. Comité des droits de l'enfant – Groupe de travail d'avant session, cinquante-cinquième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	14-18 juin	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
123. Quatrième Réunion biennale des États pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action relatif aux armes légères aux niveaux national, régional et mondial [résolution 63/72 de l'Assemblée générale]	14-18 juin	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	–	
124. Vingtième réunion des États parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer [résolutions 37/66 et 49/28 de l'Assemblée générale]	14-25 juin	New York	138 G	I (AArCEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
125. PNUE – Comité des représentants permanents, cent onzième réunion [décision 19/32 du Conseil d'administration]	15 juin	Nairobi	<sup>f</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
126. Comité contre la torture – Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, onzième session [art. 2 de la première partie du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et rapport du Conseil des droits de l'homme (A/61/53)]	21-25 juin	Genève	10 E	I (AEFR)	T	SR	Trois sessions par an
127. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, quatre-vingt-onzième session [résolution 7/12 du Conseil des droits de l'homme]	21-25 juin	Genève	5 E	I (AArEF)	T	–	Trois sessions par an
128. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des situations, sixième session [résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	21-25 juin	Genève	5 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
129. Sous-Comité d'experts du transport de marchandises dangereuses, trente-septième session [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	21-30 juin	Genève	23 G	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
130. PNUD et FNUAP – Conseil d’administration, session annuelle [résolutions 2029 (XX) et 48/162 de l’Assemblée générale]	21 juin-2 juillet	Genève	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
131. CNUDCI, quarante-troisième session [résolution 2205 (XXI) de l’Assemblée générale]	21 juin-9 juillet	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
132. Conseil économique et social, session de fond [Charte]	28 juin-23 juillet	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
133. Réunion des présidents des organes créés en vertu d’instruments internationaux relatifs aux droits de l’homme, vingt-deuxième session [résolutions 46/111 et 49/178 de l’Assemblée générale]	28 juin-2 juillet	Genève	8 E	I (AEF)	T	–	Une session par an
134. Processus consultatif informel ouvert à tous sur les océans et le droit de la mer, onzième réunion [résolutions 60/30 et 63/111 de l’Assemblée générale]	28 juin-2 juillet	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
135. Seizième Réunion des États parties à la Convention sur l’élimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes [résolution 34/180 de l’Assemblée générale]	28 juin	New York	163 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
136. Sous-Comité du système général harmonisé de classification et d’étiquetage des produits chimiques, dix-neuvième session [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	30 juin-2 juillet	Genève	23 G	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
137. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents, trente-septième réunion [résolution 56/206 de l’Assemblée générale]	Juin	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
138. Comité spécial chargé d’étudier la situation en ce qui concerne l’application de la Déclaration sur l’octroi de l’indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1654 (XVI) de l’Assemblée générale]	Juin/juillet (jusqu’à 20 réunions)	New York	28 G	I (AArCEFR)	T	SR <sup>d</sup>	
139. PAM – Conseil d’administration, session annuelle [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l’Assemblée générale]	Juin	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
140. Comité des droits de l’homme – Groupe de travail d’avant session sur les communications, quatre-vingt-dix-neuvième session [résolution 2200 A (XXI) de l’Assemblée générale]	5-9 juillet	Genève	9 E	I (AEFR)	T	–	Trois sessions par an
141. Commission du droit international, deuxième partie de la soixante-deuxième session [résolution 174 (II) de l’Assemblée générale]	5 juillet-6 août	Genève	34 E	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
142. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail sur les communications au titre du Protocole facultatif se rapportant à la Convention [résolutions 55/70 et 62/218 de l'Assemblée générale]	7-9 juillet	New York	5 E	I (AEF)	T	–	Trois sessions par an
143. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, quarante-sixième session [résolutions 34/180 et 62/218 de l'Assemblée générale]	12-30 juillet	New York	23 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
144. Groupe d'experts gouvernementaux chargé de poursuivre l'examen des risques qui se posent ou pourraient se poser dans le domaine de la sécurité de l'information et des mesures de coopération qui pourraient être prises pour y parer, quatrième session [résolutions 61/54, 62/17 et 63/37 de l'Assemblée générale]	12-16 juillet	New York	15 E	I (AArCEFR)	T	–	
145. Conseil des droits de l'homme, quatre-vingt-dix-neuvième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	12-30 juillet	Genève	18 E	I (AArEFR)	T	SR	Trois sessions par an
146. Groupe de travail à composition non limitée chargé d'examiner et d'élaborer les paramètres généraux d'un instrument global et juridiquement contraignant établissant des normes internationales communes pour l'importation, l'exportation et le transfert d'armes classiques, quatrième session [résolution 63/240 de l'Assemblée générale]	12-16 juillet	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	–	
147. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	15-23 juillet (1 jour)	Londres	11-12 E	-	-	–	Quatre ou cinq réunions par an
148. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, cinquante-septième session [résolutions 248 (III), 46/200 et 61/240 de l'Assemblée générale]	15-23 juillet	Londres	33 E	I (AF)	T	–	Une session par an
149. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies – Comité permanent [résolution 248 (III) et 61/9 de l'Assemblée générale]	15-23 juillet	Londres	15 E	I (AF)	T	–	Une session par an
150. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, dixième session [résolution 7/21 du Conseil des droits de l'homme]	26-30 juillet	New York	5 E	I (AArER)	T	–	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
151. CFPI, soixante et onzième session [résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale]	26 juillet-6 août	New York	15 E	I (AEFR)	T	-	Deux sessions par an
152. Conseil consultatif pour les questions de désarmement, cinquante-quatrième session [résolution 37/99 K de l'Assemblée générale]	Juillet (3-4 jours)	New York	15 E	I (AArCEFR)	T	-	Deux sessions par an
153. Conférence du désarmement, troisième partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	Juillet-septembre (7 semaines)	Genève	61 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an, en trois parties
154. Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit, onzième session [résolution 61/275 de l'Assemblée générale]	Juillet (3 jours)	New York	5 E	I (AR)	T	-	Quatre sessions par an
155. Séminaire sur le droit international [résolution 49/51 de l'Assemblée générale]	Juillet/août (3 semaines)	Genève	30 E	I (AEF)	-	-	Une session par an
156. Comité des commissaires aux comptes, soixante-quatrième session ordinaire [résolution 74 (I) de l'Assemblée générale]	Juillet (3 jours)	New York	3 E	I (ACF)	T	-	Une session par an
157. Conférence internationale de la société civile à l'appui de la paix israélo-palestinienne [résolutions 63/27 et 63/28 de l'Assemblée générale]	Juillet (3 jours)	À déterminer	19 G	I (AArCEFR)	T	-	
158. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail d'avant session, quarante-huitième session [résolutions 45/124, 47/94 et 62/218 de l'Assemblée générale]	2-6 août	New York	4 E	I (AEF)	T	-	Trois sessions par an
159. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, soixante-dix-septième session [résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale]	2-27 août	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
160. Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme, cinquième session [résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	2-6 août	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
161. Conseil des droits de l'homme – Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones, troisième session [résolution 6/36 du Conseil des droits de l'homme]	9-13 août	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	-	Une session par an
162. Commission des limites du plateau continental, vingt-sixième session [par. 5 de l'art. 2 de l'annexe II de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer]	16-20 août	New York	21 E	I (AArCEFR)	T	-	Deux sessions par an
163. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la détention arbitraire, cinquante-huitième session [résolution 6/4 du Conseil des droits de l'homme]	30 août- 3 septembre	Genève	5 E	I (AEF)	T	-	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
164. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des communications, septième session [résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	30 août-3 septembre	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
165. Réunion d'experts de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction [décision des États parties à la sixième Conférence d'examen] <sup>c</sup>	Août (5 jours)	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	
166. Conseil des droits de l'homme – Forum sur les questions relatives aux minorités, troisième session [résolution 6/15 du Conseil des droits de l'homme]	2-3 septembre	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
167. Vingt-septième Réunion des États parties au Pacte international relatif aux droits civils et politiques [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	2 septembre	New York	145 G	I (AArEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
168. Conseil des droits de l'homme – Forum intersessions sur les droits économiques, sociaux et culturels (Forum social), troisième session [résolution 6/13 du Conseil des droits de l'homme]	6-8 septembre	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
169. CNUCED – Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme (coopération technique), cinquante-cinquième session [résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	6-8 septembre	Genève	<sup>f</sup>	I (AArCEFR)	T	–	
170. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage – Conseil d'administration, quinzième session [résolution 46/122 de l'Assemblée générale]	6-10 septembre	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Une session par an
171. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolutions 14 (I), 173 (II) et 32/103 de l'Assemblée générale]	7 septembre-22 décembre	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
172. Conférence des parties à la Convention sur les droits des personnes handicapées, élections [résolution 61/106 de l'Assemblée générale et art. 34 de la Convention sur les droits des personnes handicapées]	7-9 septembre <sup>c</sup>	New York	À déterminer	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
173. UNICEF – Conseil d'administration, deuxième session ordinaire [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	7-9 septembre	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
174. Comité des droits de l'enfant, cinquante-cinquième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	13 septembre-1 <sup>er</sup> octobre	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
175. Conseil des droits de l'homme, quinzième session [résolution 60/251 de l'Assemblée générale]	13 septembre-octobre	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR	Pas moins de trois sessions par an
176. CNUCED – Conseil du commerce et du développement, cinquante-septième session [résolutions 1995 (XIX) de l'Assemblée générale et 114 (V) de la CNUCED]	13 septembre-1 <sup>er</sup> octobre	Genève	148 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
177. PNUD et FNUAP – Conseil d'administration, deuxième session ordinaire [résolutions 2029 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	13-16 septembre <sup>h</sup>	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
178. Assemblée générale, soixante-cinquième session [Charte]	14 septembre-décembre <sup>i</sup>	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	PV/ SR	
179. PNUE – Comité des représentants permanents, cent douzième réunion [décision 19/32 du Conseil d'administration]	14 septembre	Nairobi	<sup>e</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
180. Réunion plénière de haut niveau de 2010 de l'Assemblée générale [résolution 63/302 de l'Assemblée générale] [voir A/AC.172/2009/CRP.1, par. 4 f)]	Septembre	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	PV	
181. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents, trente-huitième réunion [résolution 56/206 de l'Assemblée générale]	Septembre	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
182. Comité des conférences, session de fond [résolution 43/222 B de l'Assemblée générale]	Septembre (5 jours)	New York	21 G	I (AArCEFR)	T	–	
183. Réunion d'examen de haut niveau sur le suivi et l'application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement [résolution 63/213 de l'Assemblée générale] [voir A/AC.172/2009/CRP.1, par. 4 g)]	Septembre (2 jours)	New York	195 G	I (AArCEFR)	T	À déterminer	
184. UNRWA – Commission consultative [résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale]	Septembre (1 jour)	Amman	10 G	I (AArF)	T	–	Une session par an
185. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, quarante-septième session [résolutions 34/180 et 62/218 de l'Assemblée générale]	4-22 octobre	Genève	23 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
186. Comité des droits de l'enfant – Groupe de travail d'avant session, cinquante-sixième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	4-8 octobre	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
187. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail d'avant session sur les communications, centième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	4-8 octobre	Genève	9 E	I (AEFR)	T	–	Trois sessions par an
188. CNUDCI – Groupe de travail sur l'arbitrage, cinquante-troisième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	4-8 octobre	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
189. Conseil des droits de l'homme – Comité spécial chargé d'élaborer des normes complémentaires visant à combattre le racisme [décision 3/103 et résolution 6/21 du Conseil des droits de l'homme]	11-22 octobre	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	
190. Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, treizième session [résolution 45/158 de l'Assemblée générale]	11-15 octobre	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
191. Comité des droits de l'homme, centième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	11-29 octobre	Genève	18 E	I (AArEFR)	T	SR	Trois sessions par an
192. CNUDCI – Groupe de travail sur la passation de marchés, dix-neuvième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	11-15 octobre	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
193. CNUCED – Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication, vingt-septième session [résolution 1982/67 du Conseil économique et social]	12-15 octobre	Genève	34	I (AArCEFR)	T	–	
194. Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et aux protocoles s'y rapportant, cinquième session [résolution 55/25 de l'Assemblée générale]	18-22 octobre	Vienne	129 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
195. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture – Conseil d'administration, trente-troisième session [résolution 36/151 de l'Assemblée générale]	18-22 octobre	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
196. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail d'avant session, quarante-neuvième session [résolutions 45/124, 47/94 et 62/218 de l'Assemblée générale]	25-29 octobre	Genève	4 E	I (AEF)	T	–	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
197. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail sur les communications au titre du Protocole facultatif se rapportant à la Convention, quarante-septième session [résolutions 55/70 et 62/218 de l'Assemblée générale]	25-27 octobre	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Trois sessions par an
198. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail intergouvernemental sur l'application effective de la Déclaration et du Programme d'action de Durban, huitième session [résolution 1/5 du Conseil des droits de l'homme]	25 octobre- 5 novembre	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
199. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, quatre-vingt-douzième session [résolution 7/12 du Conseil des droits de l'homme]	25-29 octobre	Genève	5 E	I (AArEF)	T	–	Trois sessions par an
200. Organe international de contrôle des stupéfiants, quatre-vingt-dix-neuvième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11]	27 octobre- 12 novembre	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux ou trois sessions par an
201. Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale, sixième session [résolutions 1273 (XLIII), 1765 (LIV) et 2004/69 du Conseil économique et social]	Octobre/novembre (1 semaine)	Genève	25 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
202. Comité des droits des personnes handicapées, quatrième session [résolution 61/106 de l'Assemblée générale et art. 34 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées]	Octobre (1 semaine)	Genève	12 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
203. HCR – Comité exécutif, soixante et unième session [résolution 1166 (XII) de l'Assemblée générale]	Octobre (1 semaine)	Genève	78 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
204. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Octobre/novembre (1 réunion)	New York	12 E	–	–	–	Deux sessions d'une séance chacune par an
205. Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, deuxième session ordinaire [décision 2001/321 du Conseil économique et social]	Octobre	New York	26 ST	I (AF)	T	–	Deux sessions par an
206. PAM – Conseil d'administration, deuxième session ordinaire [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	Octobre	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
207. Comité contre la torture, quarante-cinquième session [résolution 39/46 de l'Assemblée générale]	1 <sup>er</sup> -19 novembre	Genève	10 E	I (AEFR)	T	SR	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
208. Comité des droits économiques, sociaux et culturels – Groupe de travail d'avant session, quarante-cinquième session [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	1 <sup>er</sup> -19 novembre	Genève	18 E	I (AArEFR)	T	SR	Deux sessions par an
209. CNUDCI – Groupe de travail sur le droit de l'insolvabilité, trente-neuvième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	1 <sup>er</sup> -5 novembre	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
210. Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner le fonctionnement et l'amélioration de l'instrument normalisé pour l'établissement des rapports sur les dépenses militaires, première session [résolution 62/13 de l'Assemblée générale]	8-12 novembre	Genève	15 E	I (AArCEFR)	T	–	
211. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	8 novembre	New York	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
212. CNUDCI – Groupe de travail sur les sûretés, dix-huitième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	8-12 novembre	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
213. CNUCED, sixième Conférence des Nations Unies chargée de revoir tous les aspects de l'Ensemble de principes et de règles équitables convenus au niveau multilatéral pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives [résolution 61/186 de l'Assemblée générale]	8-12 novembre	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les cinq ans
214. Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme – Conseil d'administration, trente-troisième session [décision 1993/283 du Conseil économique et social]	8-12 novembre	Genève	5 E	I (AF)	T	–	Deux sessions par an
215. Comité contre la torture – Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, douzième session [art. 2 de la première partie du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et rapport du Conseil des droits de l'homme (A/61/53)]	15-19 novembre	Genève	10 E	I (AEFR)	T	SR	Trois sessions par an
216. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la détention arbitraire, cinquante-neuvième session [résolution 6/4 du Conseil des droits de l'homme]	17-26 novembre	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Trois sessions par an
217. Comité des droits économiques, sociaux et culturels – Groupe de travail d'avant session, quarante-sixième session [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	22-26 novembre	Genève	5 E	I (AEFR)	T	–	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
218. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la procédure d'examen périodique universel, neuvième session [décision 1/103 et résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	22 novembre-3 décembre	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
219. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien – séance spéciale pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien [résolutions 32/40 B et 33/28 de l'Assemblée générale]	29 novembre	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an
220. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, onzième session [résolution 7/21 du Conseil des droits de l'homme]	29 novembre-3 décembre	Genève	5 E	I (AArER)	T	–	Trois sessions par an
221. Assemblée des États parties à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, dixième session [par. 2 de l'art. 11 de la Convention] <sup>c</sup>	29 novembre-3 décembre (1 semaine)	Genève	155 G	I (AArCEFR)	T	–	
222. Sous-Comité d'experts du transport de marchandises dangereuses, trente-huitième session [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	29 novembre-7 décembre	Genève	22 G	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
223. Comité consultatif pour le Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international, quarante-quatrième session [résolution 2099 (XX) de l'Assemblée générale]	Novembre (2 jours) <sup>h</sup>	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
224. Réunion annuelle des États parties à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [Convention] <sup>c</sup>	Novembre (3 jours)	Genève	109 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
225. Conférence des Hautes Parties contractantes au Protocole V, tel que modifié, à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [art. 10 du Protocole modifié] <sup>c</sup>	Novembre (2 jours)	Genève	29 G	I (AArCEFR)	T	SR	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
226. Commission du désarmement, session d'organisation [résolution S-10/2 de l'Assemblée générale]	Novembre/ décembre (1 ou 2 jours) <sup>h</sup>	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an
227. Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique [résolutions 347 (IV) et 1438 (XIV) de l'Assemblée générale]	Novembre/ décembre	À déterminer	9 E	I (ACF)	T	–	Une session par an
228. Douzième Conférence annuelle des Hautes Parties contractantes au Protocole II modifié de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [par. 1 de l'art. 13 du Protocole modifié] <sup>c</sup>	Novembre (1 jour)	Genève	69 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
229. Comité des commissaires aux comptes, session extraordinaire [résolution 74 (I) de l'Assemblée générale]	Novembre/ décembre	À déterminer	3 E	I (AFC)	T	–	Une session par an
230. Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement [résolution 32/197 de l'Assemblée générale]	Novembre (1 jour)	New York	195 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
231. Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit, douzième session [résolution 61/275 de l'Assemblée générale]	1 <sup>er</sup> -3 décembre <sup>h</sup>	New York	5 E	I (AR)	T	–	Quatre sessions par an
232. CNUDCI – Groupe de travail sur le commerce électronique, quarante-sixième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	6-10 décembre	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
233. Sous-Comité du système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques, vingtième session [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	7-9 décembre	Genève	23 G	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
234. Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses et du système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques, cinquième session [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	10 décembre	Genève	23 G	I (ACEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
235. CNUDCI – Groupe de travail sur le droit des transports, vingt-troisième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	13-17 décembre	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
236. PNUE – Comité des représentants permanents, cent treizième réunion [décision 19/32 du Conseil d'administration]	15 décembre	Nairobi	<sup>f</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
237. Treizième réunion des États parties à la Convention relative aux droits de l'enfant [résolution 44/25 de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	21 décembre	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
238. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires au Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés [résolution 55/75 de l'Assemblée générale]	Décembre (1 jour)	Genève	195 G	I (AArCEFR)	T	–	Une réunion par an
239. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient [résolution 1729 (XVI) de l'Assemblée générale]	Décembre (1 réunion)	New York	195 G	I (AArCEFR)	T	–	Une séance par an
240. Réunion annuelle des États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction [décision des États parties à la sixième Conférence d'examen] <sup>c</sup>	Décembre (5 jours)	Genève	159 G	I (AArCEFR)	T	–	
241. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents, trente-neuvième réunion [résolution 56/206 de l'Assemblée générale]	Décembre	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
242. UNU – Conseil, cinquante-sixième session [résolution 3081 (XXVIII) de l'Assemblée générale]	Décembre (1 semaine)	Tokyo	28 E	I (AF)	T	–	Une session par an
243. Comité des conférences [résolution 43/222 B de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	21 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
244. Comité des relations avec le pays hôte [résolution 2819 (XXVI) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
245. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien [résolution 3376 (XXX) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
246. CEE – comités et groupes de travail [résolution 36 (IV) du Conseil économique et social]	Selon les besoins	Genève	55 G	À déterminer	T	–	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>d</sup></i>			<i>Fréquence</i>
247. Conseil économique et social, consultations officielles/officieuses (Charte et résolutions 50/227 et 61/16 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR <sup>d</sup>	Selon les besoins
248. Conseil des droits de l'homme, réunions d'organisation et intersessions et sessions extraordinaires [résolution 60/251 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR <sup>d</sup>	Selon les besoins
249. Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994 [résolution 955 (1994) du Conseil de sécurité]	Selon les besoins	Arusha	11 E	I (AF)	T	–	Selon les besoins
250. Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 [résolution 808 (1993) du Conseil de sécurité et résolution 47/235 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	La Haye	11 E	I (AF)	T	–	Selon les besoins
251. Conseil de sécurité [Charte]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	PV	Selon les besoins
252. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1132 (1997) concernant la Sierra Leone	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
253. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
254. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
255. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1518 (2003)	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
256. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1521 (2003) concernant le Libéria	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
257. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
258. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004)	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
259. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
260. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
261. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1636 (2005)	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
262. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) concernant la République populaire démocratique de Corée	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
263. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1737 (2006)	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
264. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 751 (1992) concernant la Somalie	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
265. Conseil de sécurité – Comité d'experts [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1 <sup>re</sup> séance, en 1946]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
266. Conseil de sécurité – Comité du Conseil de sécurité pour les réunions hors Siège du Conseil [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1625 <sup>e</sup> séance]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
267. Conseil de sécurité – Comité d'admission de nouveaux membres [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 42 <sup>e</sup> séance, en 1946]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
268. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991)	Selon les besoins	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
269. Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail [résolution 2006 (XIX) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	119 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
270. Conseil de tutelle (et ses comités de rédaction) [Charte]	Selon les besoins	New York	5 G	I (ACFR)	T	PV <sup>d</sup>	Selon les besoins
271. CNUCED – consultations du Secrétaire général et du Président du Conseil du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins (jusqu'à 30 réunions)	Genève	<sup>f</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
272. CNUCED – réunions directives du Conseil du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins (3 jours)	Genève	<i>f</i>	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
273. CNUCED – autres conférences et réunions sur les produits de base [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins (jusqu'à 30 réunions)	Genève	<i>f</i>	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
274. CNUCED – séminaires et groupes d'étude [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins (jusqu'à 20 réunions)	Genève	<i>f</i>	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
275. PNUD et FNUAP – Conseil d'administration, réunions d'information et consultations officieuses [résolutions 2020 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
276. UNICEF – Conseil d'administration, réunions d'information et consultations officieuses [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
277. Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine [résolution 194 (III) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	3 G	I (AF)	T	–	Selon les besoins
278. Groupe de travail spécial sur la revitalisation de l'Assemblée générale [résolution 63/309 de l'Assemblée générale] <sup>j</sup>	À déterminer	New York	192 G	I (AArCEFR)	T		
279. Groupe de travail spécial à composition non limitée de l'Assemblée générale sur le suivi des textes issus de la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement [résolution 63/305 de l'Assemblée générale] <sup>j</sup>	À déterminer	New York	192 G	I (AArCEFR)	T		
280. Commission des stupéfiants – réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Afrique, vingtième session [résolution 1985/11 du Conseil économique et social]	À déterminer	Addis-Abeba ou une capitale de la région	53 G	I (AArF)	T	–	Une session par an
281. Commission des stupéfiants – réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Asie et du Pacifique, trente-quatrième session [résolutions 1985/11 et 1988/15 du Conseil économique et social]	À déterminer	Bangkok ou une capitale de la région	51 G	I (ACFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
282. Commission des stupéfiants – réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, vingtième session [résolutions 1987/34 et 1988/15 du Conseil économique et social]	À déterminer	Santiago ou une capitale de la région	41 G	I (AEF)	T	–	Une session par an
283. Commission des stupéfiants – Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient, quarante-cinquième session [résolution 1776 (LIV) du Conseil économique et social]	À déterminer	Une capitale de la région	23 G	I (AArR)	T	–	Une session par an
284. Comité des conférences, session d'organisation [résolution 43/222 B de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	21 G	I (AArCEFR)	T	–	
285. Comité chargé des organisations non gouvernementales, session d'organisation [résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) et décisions 1995/304 et 1997/297 du Conseil économique et social]	À déterminer	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
286. Réunion générale entre les organismes et institutions des Nations Unies et l'Organisation de la Conférence islamique et ses organes subsidiaires [résolution 61/49 de l'Assemblée générale]	À déterminer	À déterminer	À déterminer	I (AArF)	T	–	Une session tous les deux ans
287. Réunion générale consacrée à la coopération entre des représentants des secrétariats des organismes des Nations Unies et du Secrétariat général de la Ligue des États arabes et ses organisations spécialisées [résolution 61/14 de l'Assemblée générale]	À déterminer	À déterminer	À déterminer	I (AArF)	T	–	Une session tous les deux ans
288. Groupe de travail de haut niveau à composition non limitée sur la situation financière de l'Organisation des Nations Unies [résolution 49/143 de l'Assemblée générale] <sup>j</sup>	À déterminer	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	–	
289. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine, onzième session [résolutions 5/1 et 9/14 du Conseil des droits de l'homme]	À déterminer	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
290. Groupe de travail officieux à composition non limitée sur l'Agenda pour la paix et/ou ses sous-groupes [résolution 47/120 de l'Assemblée générale] <sup>j</sup>	À déterminer	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	–	
291. Commission de consolidation de la paix [résolutions 60/180 de l'Assemblée générale et 1645 (2005) du Conseil de sécurité]	À déterminer	New York	31 G	I (AArCEFR)	T	SR	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
292. Conseil de sécurité – Conseil d’administration de la Commission d’indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), soixante-dixième session	À déterminer	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Quatre sessions par an
293. Conseil de sécurité – Conseil d’administration de la Commission d’indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), soixante et onzième session	À déterminer	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Quatre sessions par an
294. Conseil de sécurité – Conseil d’administration de la Commission d’indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), soixante-douzième session	À déterminer	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Quatre sessions par an
295. Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification – Comité chargé de l’examen de la mise en œuvre de la Convention, huitième session [résolution 62/193 de l’Assemblée générale]	À déterminer (8 jours)	À déterminer	185 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
296. PNUE – Conseil d’administration/Forum ministériel mondial pour l’environnement, onzième session extraordinaire [résolutions 2997 (XXVII), 42/185 et 53/242 de l’Assemblée générale]	À déterminer	À déterminer	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session ordinaire et une session extraordinaire, à tour de rôle, chaque année
297. CCNUCC, seizième session de la Conférence des Parties à la Convention et réunions des organes subsidiaires [résolution 62/86 de l’Assemblée générale]	À déterminer (2 semaines)	À déterminer	189 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
298. CCNUCC, réunions des organes subsidiaires de la Conférence des Parties à la Convention [résolution 62/86 de l’Assemblée générale]	À déterminer (2 semaines)	Bonn	189 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
299. UNITAR – Conseil d’administration, quarante-neuvième session [résolutions 1934 (XVIII) et 47/227 de l’Assemblée générale]	À déterminer (2-3 jours)	Genève	28 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
300. Tribunal d’appel des Nations Unies [résolutions 61/261, 62/228 et 63/253 de l’Assemblée générale] [voir A/AC.172/2009/CRP.1, par. 4 h)]	À déterminer	À déterminer	À déterminer	À déterminer	T	–	À déterminer
301. Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies [résolutions 61/261, 62/228 et 63/253 de l’Assemblée générale] [voir A/AC.172/2009/CRP.1, par. 4 h)]	À déterminer	À déterminer	À déterminer	À déterminer	T	–	À déterminer
302. Groupe d’experts gouvernementaux des États parties à la Convention sur l’interdiction ou la limitation de l’emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [décision des États parties, décembre 2001] <sup>c</sup>	20 à 25 jours de réunions tout au long de l’année	Genève	90 G	I (AArCEFR)	T	–	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
303. Comité préparatoire intergouvernemental de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés [résolution 63/227 de l'Assemblée générale] [voir A/AC.172/2009/CRP.1, par. 4 m]	Fin 2010 ou début 2011 (2 jours)	New York	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	

<sup>a</sup> Les langues dans lesquelles des services d'interprétation seront assurés sont indiquées. Les langues dans lesquelles des services de traduction seront assurés et des comptes rendus ou procès-verbaux établis varient selon le règlement intérieur applicable à l'organe intéressé et, dans le cas de certains groupes de travail et organes analogues, selon les besoins réels lorsque ceux-ci sont inférieurs à ceux que prévoit le règlement intérieur.

<sup>b</sup> Conformément au paragraphe 4 de la résolution 53/208 A de l'Assemblée générale et, comme l'Assemblée en a décidé précédemment, les organes intergouvernementaux de l'ONU sont priés d'éviter de tenir des réunions le jour du vendredi saint orthodoxe, qui tombe le 2 avril 2010.

<sup>c</sup> Les services de conférence sont financés par des ressources extrabudgétaires.

<sup>d</sup> Pour les séances plénières seulement.

<sup>e</sup> Conformément au paragraphe h) de la décision 19/32 du Conseil d'administration, le Comité des représentants permanents se compose des représentants de tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies et des membres de ses institutions spécialisées, et de la Communauté européenne, accrédités par le Programme des Nations Unies pour l'environnement, qu'ils soient établis à Nairobi ou ailleurs.

<sup>f</sup> Ouvert à la participation de tous les États membres de la CNUCED intéressés (résolution 80 (III) de la Conférence, par. 9).

<sup>g</sup> En cas d'audition seulement.

<sup>h</sup> Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale.

<sup>i</sup> Des procès-verbaux sont établis pour les séances plénières de l'Assemblée générale et les séances de la Première Commission.

<sup>j</sup> Les services de conférence seront fournis dans le cadre des ressources allouées à l'Assemblée générale.

## B. Liste des organes dont le mandat doit être présenté pour renouvellement à l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>		<i>Fréquence</i>
1. Comité spécial créé par la résolution 51/210 de l'Assemblée générale en date du 17 décembre 1996 [résolution 63/129 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	–
2. Comité spécial sur l'administration de la justice à l'ONU [décision 63/531 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	–
3. Comité spécial sur la responsabilité pénale des fonctionnaires et des experts en mission des Nations Unies [résolution 62/63 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	–
4. Groupe de travail à composition non limitée chargé d'examiner la question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres, ainsi que d'autres questions ayant trait au Conseil de sécurité [résolution 48/26 de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	À déterminer	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	–
5. Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés [résolutions 2443 (XXIII) et 63/95 de l'Assemblée générale]	À déterminer	Genève	3 G	I (AArF)	T	PV <sup>b</sup>
6. Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation [résolution 3349 (XXIX) de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	–
7. Groupe de travail sur le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient [résolutions 2656 (XXV) et 63/93 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	9 G	I (AArCEFR)	T	–

<sup>a</sup> Les langues dans lesquelles des services d'interprétation seront assurés sont indiquées. Les langues dans lesquelles des services de traduction seront assurés et des comptes rendus ou procès-verbaux établis varient selon le règlement intérieur applicable à l'organe intéressé et, dans le cas de certains groupes de travail et organes analogues, selon les besoins réels lorsque ceux-ci sont inférieurs à ceux que prévoit le règlement intérieur.

<sup>b</sup> En cas d'audition.

<sup>c</sup> Les services de conférence seront fournis dans le cadre des ressources allouées à l'Assemblée générale.

## C. Projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies (2011)

(14 août 2009)

	<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
1.	Comité d'état-major [Charte]	7 janvier, puis une fois tous les 15 jours	New York	5 G	I (ACFR)	T	PV	Un vendredi sur deux
2.	PNUD et FNUAP – Conseil d'administration, élection du Bureau [résolutions 2029 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale et décision 2007/221 du Conseil économique et social]	7 janvier	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
3.	Réunion d'experts gouvernementaux à composition non limitée chargée d'examiner les problèmes de mise en œuvre et les solutions possibles relativement à des questions et thèmes particuliers, notamment la coopération et l'assistance internationales [résolution 63/72 de l'Assemblée générale]	10-14 janvier	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	–	
4.	Groupe de travail sur le matériel appartenant aux contingents [résolution 59/298 de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	17-28 janvier	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	–	
5.	PNUD et FNUAP – Conseil d'administration, première session ordinaire [résolutions 2029 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	17-20 janvier	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
6.	Conseil économique et social, élection du Bureau [Charte]	20 janvier	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
7.	Réunion conjointe des Conseils d'administration du PAM, du PNUD/FNUAP et de l'UNICEF [résolution 52/12 B de l'Assemblée générale]	21 et 24 janvier	New York	36 G/36 G/ 36 G	I (AArCEFR)	T	–	
8.	Comité chargé des organisations non gouvernementales, session ordinaire [résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) et décisions 1995/304 et 1997/297 du Conseil économique et social]	24 janvier- 2 février	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
9.	CNUCED – Groupe de travail sur le plan à moyen terme et le budget-programme, cinquante-sixième session (budget-programme) [résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	24-28 janvier	Genève	<sup>c</sup>	I (AArCEFR)	T	–	

	<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
10.	Forum des Nations Unies sur les forêts [résolution 2006/49 du Conseil économique et social]	24 janvier-4 février	New York	195 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
11.	UNICEF – Conseil d'administration, première session ordinaire [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	25-27 janvier	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
12.	Organe international de contrôle des stupéfiants, centième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11] <sup>b</sup>	31 janvier-4 février	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux ou trois sessions par an
13.	Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, quarante-huitième session [résolutions 34/180 et 62/218 de l'Assemblée générale]	Janvier/février (3 semaines)	Genève	23 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
14.	Comité des droits de l'enfant, cinquante-sixième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	Janvier (3 semaines)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
15.	Comité des droits de l'enfant – Groupe de travail d'avant session, cinquante-septième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	Janvier/février (1 semaine)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
16.	Conférence du désarmement, première partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	Janvier-mars (10 semaines)	Genève	61 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an, en trois parties
17.	Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme, sixième session [résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	Janvier (1 semaine)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
18.	Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des situations, septième session [résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	Janvier (1 semaine)	Genève	5 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
19.	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolutions 14 (I), 173 (II) et 32/103 de l'Assemblée générale]	1 <sup>er</sup> février-22 avril	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
20.	Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique – Sous-Comité scientifique et technique, quarante-huitième session [résolution 1472 A (XIV) de l'Assemblée générale]	7-18 février	Vienne	69 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
21.	Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner le fonctionnement et l'amélioration de l'Instrument normalisé pour l'établissement des rapports sur les dépenses militaires, deuxième session [résolution 62/13 de l'Assemblée générale]	7-11 février	New York	15 E	I (AArCEFR)	T	–	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
22. CNUDCI – Groupe de travail sur l’arbitrage, cinquante-quatrième session [résolution 33/92 de l’Assemblée générale]	7-11 février	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
23. Commission du développement social, quarante-neuvième session [résolutions 10 (II), 1139 (XLI) et 1996/7 du Conseil économique et social]	9-18 février	New York	46 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
24. CNUDCI – Groupe de travail sur les sûretés, dix-neuvième session [résolution 33/92 de l’Assemblée générale]	14-18 février	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
25. Conseil économique et social, session d’organisation [Charte]	15-18 février	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
26. Commission de la condition de la femme, cinquante-cinquième session [décision 1999/257 du Conseil économique et social]	22 février-4 mars	New York	45 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
27. Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail [résolution 2006 (XIX) de l’Assemblée générale]	22 février-18 mars	New York	144 G	I (AArCEFR)	T	–	
28. Commission de statistique, quarante-deuxième session [résolution 1999/8 du Conseil économique et social]	22-25 février	New York	24 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
29. Réunion préparatoire intergouvernementale de la dix-neuvième session de la Commission du développement durable [résolution 2003/61 du Conseil économique et social]	28 février-4 mars	New York	53 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
30. Groupe de travail à composition non limitée chargé d’examiner les paramètres généraux d’un instrument global et juridiquement contraignant établissant des normes internationales communes pour l’importation, l’exportation et le transfert d’armes classiques, cinquante session [résolution 63/240 de l’Assemblée générale]	28 février-4 mars	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	–	
31. Conseil consultatif pour les questions de désarmement, cinquante-cinquième session [résolution 37/99 K de l’Assemblée générale]	Février (3 jours)	New York	15 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
32. Comité contre la torture – Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, treizième session [art. 2 de la première partie du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et rapport du Conseil des droits de l’homme (A/61/53)]	Février (1 semaine)	Genève	10 E	I (AEFR)	T	SR	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
33. Comité du Prix des Nations Unies en matière de population [résolution 36/201 de l'Assemblée générale]	Février/mars (2 jours)	New York	10 G	I (AEF)	T	-	
34. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail d'avant session [résolutions 45/124, 47/94 et 62/218 de l'Assemblée générale]	Février (1 semaine)	Genève	4 E	I (AEF)	T	-	Trois sessions par an
35. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail sur les communications au titre du Protocole facultatif se rapportant à la Convention [résolutions 55/70 et 62/218 de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	Février (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEF)	T	-	Trois sessions par an
36. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, soixante-dix-huitième session [résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale]	Février/mars (4 semaines)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
37. Comité pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées, cinquième session [résolution 61/106 de l'Assemblée générale et art. 34 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées]	Février (1 semaine)	Genève	12 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
38. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur le mécanisme d'examen périodique universel, dixième session [décision 1/103 et résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	Février (2 semaines)	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	-	Trois sessions par an
39. Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit, treizième session [résolution 61/275 de l'Assemblée générale]	Février (3 jours)	New York	5 E	I (AR)	T	-	Quatre sessions par an
40. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Février (1 jour)	New York	11-12 E	-	-	-	Quatre ou cinq réunions par an
41. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale]	Février/mars	New York	28 G	I (AArCEFR)	T	SR <sup>d</sup>	
42. Conseil d'administration du PNUE/Forum ministériel mondial pour l'environnement, vingt-sixième session [résolutions 2997 (XXVII), 42/185 et 53/242 de l'Assemblée générale]	Février	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	-	Une session ordinaire et une session extraordinaire alternativement chaque année

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
43. Séminaire des Nations Unies sur l'assistance au peuple palestinien [résolutions 63/27 et 63/28 de l'Assemblée générale]	Février (2 jours)	À déterminer	192 G	À déterminer	T	-	
44. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones – Conseil d'administration, vingt-quatrième session [résolution 40/131 de l'Assemblée générale]	Février (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEFR)	T	-	Une session par an
45. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture – Conseil d'administration, trente-quatrième session [résolution 36/151 de l'Assemblée générale]	Février (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEF)	T	-	Deux sessions par an
46. PAM – Conseil d'administration, première session ordinaire [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	Février	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	-	Deux sessions par an
47. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail d'avant session sur les communications, cent quatrième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	7-11 mars	New York	9 E	I (AEFR)	T	-	Trois sessions par an
48. Comité des droits de l'homme, cent quatrième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	14 mars-1 <sup>er</sup> avril	New York	18 E	I (AArEFR)	T	SR	Trois sessions par an
49. CNUDCI – Groupe de travail sur le commerce électronique, quarante-septième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	14-18 mars	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	-	Deux sessions par an
50. Comité des politiques du développement, treizième session [résolution 1998/46 du Conseil économique et social]	21-25 mars	New York	24 E	I (AArCEFR)	T	-	Une session par an
51. CEA – Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, quarante-quatrième session de la Commission [résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social] <sup>b</sup>	21-25 mars	Addis-Abeba	53 G	I (AArF)	T	-	Une session par an
52. Commission des limites du plateau continental, vingt-septième session [Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, annexe II, art. 2, par. 5]	28 mars-1 <sup>er</sup> avril	New York	21 E	I (AArCEFR)	T	-	Deux sessions par an
53. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique – Sous-Comité juridique, cinquantième session [résolution 1472 (XIV) de l'Assemblée générale]	28 mars-8 avril	Vienne	69 G	I (AArCEFR)	T	SR <sup>d</sup>	Une session par an

	Organe	Dates (2010)	Lieu de réunion Membres		Services à assurer <sup>a</sup>			Fréquence
54.	Commission des stupéfiants, cinquante-quatrième session [résolutions 9 (I) et 1991/39 du Conseil économique et social]	Mars	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T	-	Une session par an
55.	ONU-Habitat – Comité des représentants permanents, quarantième réunion [résolution 56/206 de l'Assemblée générale]	Mars	Nairobi		I (AArCEFR)	T	-	Quatre réunions par an
56.	Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, cinquante et unième session [résolutions 31/133 et 39/125 de l'Assemblée générale]	Mars	New York	5 G	-	-	-	Une session par an
57.	CEA – Comité d'experts de la Conférence conjointe des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, vingt-huitième réunion [résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social]	Mars/avril <sup>b</sup>	Addis-Abeba	53 G	I (AArF)	T	-	Une session par an
58.	CEE, soixante-troisième session [résolutions 36 (IV) et 2006/38 du Conseil économique et social]	Mars/avril	Genève	56 G	I (AFR)	T	-	Une session tous les deux ans
59.	Assemblée générale, Cinquième Commission, reprise de la session [Charte]	Mars (4 semaines)	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	SR	
60.	Conseil des droits de l'homme, seizième session [résolution 60/251 de l'Assemblée générale]	Mars	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR	Pas moins de trois sessions par an
61.	Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des communications, huitième session [résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	Mars/avril (1 semaine)	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	-	Deux sessions par an
62.	Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, quatre-vingt-treizième session [résolution 7/12 du Conseil des droits de l'homme]	Mars (1 semaine)	Genève	5 E	I (AArEF)	T	-	Trois sessions par an
63.	Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, douzième session [résolution 7/21 du Conseil des droits de l'homme]	Mars/avril (1 semaine)	Genève	5 E	I (AArER)	T	-	Trois sessions par an
64.	CFPI, soixante-douzième session [résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale]	Mars	New York	15 E	I (AEFR)	T	-	Deux sessions par an
65.	PNUE – Comité des représentants permanents, cent quatorzième réunion [décision 19/32 du Conseil d'administration]	Mars	Nairobi	<sup>e</sup>	I (AArCEFR)	T	-	Quatre réunions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
66. Réunion sur la question de Palestine organisée par l'ONU pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes [résolutions 63/27 et 63/28 de l'Assemblée générale]	Mars (3 jours)	À déterminer	192 G	À déterminer	T	–	
67. Comité d'experts de l'administration publique, dixième session [résolutions 2001/45 et 2003/60 du Conseil économique et social]	4-8 avril	New York	24 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
68. Commission de la population et du développement, cinquante et unième session [résolutions 150 (VII), 87 (LVII) et 1995/55 du Conseil économique et social]	4-8 avril	New York	47 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
69. Commission du désarmement [résolution S-10/2 de l'Assemblée générale]	4-22 avril <sup>f</sup>	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an
70. CNUDCI – Groupe de travail sur la passation de marchés, vingtième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	11-15 avril	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
71. ONU-Habitat – Conseil d'administration, vingt-troisième session [résolutions 1978/1 du Conseil économique et social et 56/206 de l'Assemblée générale]	11-15 avril	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
72. Comité de l'information, trente-troisième session [résolution 33/115 C de l'Assemblée générale]	25 avril-6 mai	New York	112 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
73. Conseil économique et social, reprise de la session d'organisation [Charte]	27 et 28 avril	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
74. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, vingtième session [résolution 1992/1 du Conseil économique et social]	Avril <sup>f</sup>	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
75. Comité contre la torture, quarante-sixième session [résolution 39/46 A de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	Avril/mai <sup>f</sup> (3 semaines)	Genève	10 E	I (AEFR)	T	SR	Deux sessions par an
76. Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, quatorzième session [résolution 45/158 de l'Assemblée générale]	Avril (2 semaines) <sup>f</sup>	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
77. CESAP, soixante-septième session [résolutions 37 (IV), 69 (V) et 723 B (XXVIII) du Conseil économique et social]	Avril/mai <sup>f</sup>	À déterminer	53 G	I (ACFR)	T	–	Une session par an

	Organe	Dates (2010)	Lieu de réunion Membres		Services à assurer <sup>a</sup>			Fréquence
78.	Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine, douzième session [résolutions 5/1 et 9/14 du Conseil des droits de l'homme]	Avril (1 semaine) <sup>f</sup>	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
79.	Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit, quatorzième session [résolution 61/275 de l'Assemblée générale]	Avril (3 jours) <sup>f</sup>	New York	5 E	I (AR)	T	–	Quatre sessions par an
80.	Comité préparatoire de la septième Conférence d'examen des États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction [décision des États parties à la sixième Conférence d'examen] <sup>b</sup>	Avril (1 semaine) <sup>f</sup>	Genève	159 G	I (AArCEFR)	T	–	
81.	Réunion spéciale de haut niveau entre le Conseil économique et social et les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la CNUCED [résolutions 50/227 et 61/16 de l'Assemblée générale et décision 2005/211 du Conseil économique et social]	Avril (1 jour) <sup>f</sup>	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
82.	Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Avril/mai <sup>f</sup> (1 séance)	New York	12 E	–	–	–	Deux sessions d'une séance chacune par an
83.	Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, première session ordinaire [décision 2001/321 du Conseil économique et social]	Avril/mai <sup>f</sup>	À déterminer	26 ST	I (AF)	T	–	Deux sessions par an
84.	Commission du développement durable, dix-neuvième session [décisions 1993/207 et 2005/228 du Conseil économique et social]	2-13 mai	New York	53 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
85.	Organe international de contrôle des stupéfiants, cent unième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11] <sup>b</sup>	2-13 mai	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux ou trois sessions par an
86.	CNUCED – Commission de l'investissement, des entreprises et du développement, troisième session [partie IV, section B, de l'Accord d'Accra adopté à la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, tenue à Accra du 20 au 25 avril 2008]	2-6 mai	Genève	<sup>c</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
87. Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner le fonctionnement et l'amélioration de l'Instrument normalisé pour l'établissement des rapports sur les dépenses militaires, troisième session [résolution 62/13 de l'Assemblée générale]	9-13 mai	New York	15 E	I (AArCEFR)	T	-	
88. CNUCED – Commission du commerce et du développement, troisième session [partie IV, section B, de l'Accord d'Accra adopté à la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, tenue à Accra du 20 au 25 avril 2008]	9-13 mai	Genève	<sup>c</sup>	I (AArCEFR)	T	-	Une session par an
89. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolutions 14 (I), 173 (II) et 32/103 de l'Assemblée générale]	10 mai-22 juillet	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	-	Trois sessions par an
90. CNUDCI – Groupe de travail sur le droit de l'insolvabilité, quarantième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	16-20 mai	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	-	Deux sessions par an
91. Comité chargé des organisations non gouvernementales, reprise de la session [résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) et décisions 1995/304 et 1997/297 du Conseil économique et social]	16-24 mai	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	-	Une session par an
92. Instance permanente sur les questions autochtones, dixième session [résolution 2000/22 du Conseil économique et social]	16-27 mai	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	-	Une session par an
93. CNUDCI – Groupe de travail sur le droit des transports, vingt-quatrième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	23-27 mai	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	-	Deux sessions par an
94. UNICEF – Conseil d'administration, session annuelle [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	23-26 mai	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	-	Une session par an
95. Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants, cinquante-huitième session [résolution 913 (X) de l'Assemblée générale]	23-27 mai	Vienne	21 G	I (ACEFR)	T	-	Une session par an
96. PNUD et FNUAP – Conseil d'administration, session annuelle [résolutions 2029 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale et décision 2007/221 du Conseil économique et social]	31 mai-10 juin	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	-	Une session par an
97. Commission de la science et de la technique au service du développement, quatorzième session [résolution 46/235 de l'Assemblée générale et résolutions 2002/37 et 2006/46 et décision 2003/291 du Conseil économique et social]	Mai (1 semaine)	Genève	43 G	I (AArCEFR)	T	-	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
98. Comité du programme et de la coordination, session d'organisation [résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale]	Mai (1 jour)	New York	34 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
99. Comité des droits économiques, sociaux et culturels, quarante-sixième session [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	Mai (3 semaines)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
100. Comité des droits économiques, sociaux et culturels – Groupe de travail d'avant session, quarante-septième session [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	Mai (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEFR)	T	–	Deux sessions par an
101. Comité des droits de l'enfant, cinquante-septième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	Mai/juin (3 semaines)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
102. Conférence du désarmement, deuxième partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	Mai/juillet (7 semaines)	Genève	61 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an, en trois parties
103. Assemblée générale, Cinquième Commission, reprise de la session [Charte]	Mai (4 semaines)	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	SR	
104. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la détention arbitraire, soixantième session [résolution 6/4 du Conseil des droits de l'homme]	Mai (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Trois sessions par an
105. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur le mécanisme d'examen périodique universel, onzième session [décision 1/103 et résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	Mai (2 semaines)	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
106. Commission du droit international, première partie de la soixante-troisième session [résolution 174 (II) de l'Assemblée générale]	Mai-juin	Genève	34 E	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
107. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Mai (1 jour)	New York	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
108. Séminaire régional en vue d'étudier la situation des territoires non autonomes dans le cadre de la deuxième Décennie de l'élimination du colonialisme [résolutions 54/91 et 63/110 de l'Assemblée générale]	Mai (3 jours)	À déterminer	28 G	I (AEF)	T	–	Une session par an
109. Réunion internationale de soutien organisée par l'ONU pour la paix israélo-palestinienne [résolutions 63/27 et 63/28 de l'Assemblée générale]	Mai (2 jours)	À déterminer	192 G	À déterminer	T	–	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
110. Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme – Conseil d'administration, trente-quatrième session [décision 1993/283 du Conseil économique et social]	Mai (1 semaine)	Genève	5 E	I (AF)	T	–	Deux sessions par an
111. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, cinquante-quatrième session [résolution 1472 A (XIV) de l'Assemblée générale]	1 <sup>er</sup> -10 juin	Vienne	69 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an
112. Comité du programme et de la coordination, cinquante et unième session [résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale]	6 juin-1 <sup>er</sup> juillet	New York	34 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
113. Comité des contributions, soixante et onzième session [résolution 14 (I) A de l'Assemblée générale]	6-24 juin	New York	18 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
114. CNUCED – Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme, reprise de la cinquante-sixième session (Budget-programme) [résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	6-10 juin	Genève	19 G	I (AArCEFR)	T	–	
115. Processus consultatif officieux ouvert à tous sur les océans et le droit de la mer [résolutions 60/30 et 63/111 de l'Assemblée générale]	13-17 juin	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	–	
116. Réunion des États parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, vingt et unième session [résolutions 37/66 et 49/28 de l'Assemblée générale]	20 juin-1 <sup>er</sup> juillet	New York	138 G	I (AArCEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
117. Sous-Comité d'experts du transport de marchandises dangereuses, trente-neuvième session [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	20-24 juin	Genève	23 G	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
118. Sous-Comité du système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques, vingt et unième session [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	27-29 juin	Genève	23 G	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
119. Comité contre la torture – Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, quatorzième session [art. 2 de la première partie du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et rapport du Conseil des droits de l'homme (A/61/53)] <sup>b</sup>	Juin (1 semaine)	Genève	10 E	I (AEFR)	T	SR	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
120. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents, quarante unième réunion [résolution 56/206 de l'Assemblée générale]	Juin	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
121. Comité des droits de l'enfant – Groupe de travail d'avant session, cinquante-huitième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	Juin (1 semaine)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
122. Conseil des droits de l'homme, dix-septième session [résolution 60/251 de l'Assemblée générale]	Juin	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR	Pas moins de trois sessions par an
123. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, quatre-vingt-quatorzième session [résolution 7/12 du Conseil des droits de l'homme]	Juin (1 semaine)	Genève	5 E	I (AArEF)	T	–	Trois sessions par an
124. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des situations, huitième session [résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	Juin (1 semaine)	Genève	5 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
125. Réunion des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, vingt-troisième session [résolutions 46/111 et 49/178 de l'Assemblée générale]	Juin-juillet (1 semaine)	Genève	8 E	I (AEF)	T	–	Une session par an
126. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale]	Juin/juillet (20 séances maximum)	New York	28 G	I (AArCEFR)	T	SR <sup>d</sup>	
127. PNUE – Comité des représentants permanents, cent quinzième réunion [décision 19/32 du Conseil d'administration]	Juin	Nairobi	<sup>e</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
128. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, réunions des organes subsidiaires de la Conférence des Parties à la Convention [décision 62/86 de l'Assemblée générale]	Juin (2 semaines)	Bonn	189 G	I (AArCEFR)	T	–	
129. CNUDCI, quarante-quatrième session [résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale]	Juin/juillet	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
130. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies – Comité d'actuaire [résolution 1561 (XV) de l'Assemblée générale, art. XXIX]	Juin	Genève	5 E	–	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
131. PAM – Conseil d’administration, session annuelle [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l’Assemblée générale] <sup>b</sup>	Juin	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
132. Conseil économique et social, session de fond [Charte]	4-29 juillet	Genève	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
133. CNUCED – Groupe intergouvernemental d’experts du droit et des politiques de la concurrence, onzième session [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l’Assemblée générale]	5-8 juillet	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
134. Comité pour l’élimination de la discrimination à l’égard des femmes – Groupe de travail sur les communications au titre du Protocole facultatif se rapportant à la Convention [résolutions 55/70 et 62/218 de l’Assemblée générale]	6-8 juillet	New York	5 E	I (AEF)	T	–	Trois sessions par an
135. Comité pour l’élimination de la discrimination à l’égard des femmes, quarante-huitième session [résolutions 34/180 et 62/218 de l’Assemblée générale]	11-29 juillet	New York	23 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
136. Groupe de travail à composition non limitée chargé d’examiner les paramètres généraux d’un instrument global et juridiquement contraignant établissant des normes internationales communes pour l’importation, l’exportation et le transfert d’armes classiques, sixième session [résolution 63/240 de l’Assemblée générale]	11-15 juillet	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	–	
137. Conseil consultatif pour les questions de désarmement, cinquante-sixième session [résolution 37/99 K de l’Assemblée générale]	Juillet (3-4 jours)	New York	15 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
138. Comité des droits de l’homme, cent deuxième session [résolution 2200 A (XXI) de l’Assemblée générale]	Juillet (3 semaines)	Genève	18 E	I (AArEFR)	T	SR	Trois sessions par an
139. Comité des droits de l’homme – Groupe de travail d’avant session sur les communications, cent deuxième session [résolution 2200 A (XXI) de l’Assemblée générale]	Juillet (1 semaine)	Genève	9 E	I (AEFR)	T	–	Trois sessions par an
140. CFPI, soixante-treizième session [résolution 3357 (XXIX) de l’Assemblée générale]	Juillet	À déterminer	15 E	I (AEFR)	T	–	Deux sessions par an
141. Comité consultatif indépendant pour les questions d’audit, quinzième session [résolution 61/275 de l’Assemblée générale]	Juillet (3 jours)	New York	5 E	I (AR)	T	–	Quatre sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
142. Commission du droit international, deuxième partie de la soixante-troisième session [résolution 174 (II) de l'Assemblée générale]	Juillet-août	Genève	34 E	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
143. Séminaire sur le droit international [résolution 49/51 de l'Assemblée générale]	Juillet/août (3 semaines)	Genève	30 E	I (AEF)	–	–	Une session par an
144. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Juillet (1 jour)	New York	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
145. Comité des commissaires aux comptes, soixante-cinquième session ordinaire [résolution 74 (I) de l'Assemblée générale]	Juillet (3 jours)	New York	3 E	I (ACF)	T	–	Une session par an
146. Conférence internationale de la société civile à l'appui de la paix israélo-palestinienne [résolutions 63/27 et 63/28 de l'Assemblée générale]	Juillet (3 jours)	À déterminer	192 G	I (AArCEFR)	T	–	
147. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, cinquante-huitième session [résolutions 248 (III), 46/200 et 61/240 de l'Assemblée générale]	Juillet	New York	33 E	I (AF)	T	–	Une session par an
148. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies – Comité permanent [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Juillet (1 séance)	New York	15 E	I (AF)	T	–	Une session par an
149. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail d'avant session [résolutions 45/124, 47/94 et 62/218 de l'Assemblée générale]	1 <sup>er</sup> -5 août	New York	4 E	I (AEF)	T	–	Trois sessions par an
150. Commission des limites du plateau continental, vingt-huitième session [Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, annexe II, art. 2, par. 5]	8-12 août	New York	21 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
151. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, treizième session [résolution 7/21 du Conseil des droits de l'homme]	22-26 août	New York	5 E	I (AArER)	T	–	Trois sessions par an
152. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, soixante-dix-neuvième session [résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale]	Août (4 semaines)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par ans

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
153. Conférence du désarmement, troisième partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	Août-septembre (7 semaines)	Genève	61 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an, en trois parties
154. Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme, septième session [résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	Août (1 semaine)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
155. Conseil des droits de l'homme – Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones, quatrième session [résolution 6/36 du Conseil des droits de l'homme]	Août (1 semaine)	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
156. Conseil des droits de l'homme – Forum intersessions sur les droits économiques, sociaux et culturels (Forum social), dixième session [résolution 6/13 du Conseil des droits de l'homme]	Août/septembre (3 jours)	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
157. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la détention arbitraire, soixante et unième session [résolution 6/4 du Conseil des droits de l'homme]	Août/septembre (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Trois sessions par an
158. CNUDCI – Groupe de travail sur l'arbitrage, cinquante-cinquième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	5-9 septembre	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
159. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolutions 14 (I), 173 (II) et 32/103 de l'Assemblée générale]	6 septembre-23 décembre	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
160. PNUD et FNUAP – Conseil d'administration, deuxième session ordinaire [résolutions 2029 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale et décision 2007/221 du Conseil économique et social]	6-9 septembre	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
161. Conférence des États parties à la Convention sur les droits des personnes handicapées, troisième session (résolution 61/106 de l'Assemblée générale et art. 40 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées) <sup>b</sup>	7-9 septembre	New York	À déterminer	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
162. UNICEF – Conseil d'administration, deuxième session ordinaire [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	12-15 septembre <sup>s</sup>	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
163. Assemblée générale, soixante-sixième session [Charte]	13 septembre-décembre	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	PV/ SR <sup>t</sup>	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
164. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents, quarante-deuxième réunion [résolution 56/206 de l'Assemblée générale]	Septembre	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
165. Comité des conférences, session de fond [résolution 43/222 B de l'Assemblée générale]	Septembre (5 jours)	New York	21 G	I (AArCEFR)	T	–	
166. Comité des droits de l'enfant, cinquante-huitième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	Septembre (3 semaines)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
167. Conseil des droits de l'homme, dix-huitième session [résolution 60/251 de l'Assemblée générale]	Septembre	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR	Pas moins de trois sessions par an
168. Conseil des droits de l'homme – Forum sur les questions relatives aux minorités, quatrième session [résolution 6/15 du Conseil des droits de l'homme]	Septembre (2 jours)	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
169. CNUDCI – Groupe de travail sur les sûretés, vingtième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	12-16 septembre	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
170. CNUCED – Conseil du commerce et du développement, cinquante-huitième session [résolutions 1995 (XIX) de l'Assemblée générale et 114 (V) de la CNUCED]	Septembre/octobre	Genève	153 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
171. PNUE – Comité des représentants permanents, cent seizième réunion [décision 19/32 du Conseil d'administration]	Septembre	Nairobi	<sup>g</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
172. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage – Conseil d'administration, seizième session [résolution 46/122 de l'Assemblée générale]	Septembre (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Une session par an
173. UNRWA – Commission consultative [résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale]	Septembre (1 jour)	Amman	10 G	I (AArF)	T	–	Une session par an
174. CNUDCI – Groupe de travail sur le commerce électronique, quarante-huitième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	10-14 octobre	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
175. CNUDCI – Groupe de travail sur la passation de marchés, vingt et unième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	17-21 octobre	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
176. Organe international de contrôle des stupéfiants, cent deuxième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 1]	24 octobre- 11 novembre	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux ou trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
177. CNUDCI – Groupe de travail sur le droit de l’insolvabilité, quarante et unième session [résolution 33/92 de l’Assemblée générale]	31 octobre-4 novembre	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
178. Comité contre la torture, quarante-septième session [résolution 39/46 A de l’Assemblée générale]	Octobre/novembre (3 semaines)	Genève	10 E	I (AEFR)	T	SR	Deux sessions par an
179. Comité d’experts de la coopération internationale en matière fiscale, septième session [résolutions 1273 (XLIII), 1765 (LIV) et 2004/69 du Conseil économique et social]	Octobre/novembre (1 semaine)	Genève	25 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
180. Comité pour l’élimination de la discrimination à l’égard des femmes, cinquantième session [résolutions 34/180 et 62/218 de l’Assemblée générale]	Octobre/novembre (3 semaines)	Genève	23 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
181. Comité pour l’élimination de la discrimination à l’égard des femmes – Groupe de travail d’avant session [résolutions 45/124, 47/94 et 62/218 de l’Assemblée générale]	Octobre/novembre (1 semaine)	Genève	4 E	I (AEF)	T	–	Trois sessions par an
182. Comité pour l’élimination de la discrimination à l’égard des femmes – Groupe de travail sur les communications au titre du Protocole facultatif se rapportant à la Convention [résolutions 55/70 et 62/218 de l’Assemblée générale]	Octobre/novembre (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Trois sessions par an
183. Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, quinzième session [résolution 45/158 de l’Assemblée générale]	Octobre (1 semaine)	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
184. Comité pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées, sixième session [résolution 61/106 de l’Assemblée générale et art. 34 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées] <sup>b</sup>	Octobre (1 semaine)	Genève	12 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
185. Comité des droits de l’enfant – Groupe de travail d’avant session, cinquante-neuvième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l’Assemblée générale]	Octobre (1 semaine)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
186. Assemblée générale – dialogue de haut niveau sur le financement du développement [résolution 57/250 de l’Assemblée générale]	Octobre (2 ou 3 jours)	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session tous les deux ans

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
187. Comité des droits de l'homme, cent troisième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	Octobre (3 semaines)	Genève	18 E	I (AArEFR)	T	SR	Trois sessions par an
188. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail d'avant session sur les communications, cent troisième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	Octobre (1 semaine)	Genève	9 E	I (AEFR)	T	–	Trois sessions par an
189. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail intergouvernemental sur l'application effective de la Déclaration et du Programme d'action de Durban, neuvième session [résolution 1/5 du Conseil des droits de l'homme]	Octobre/novembre (2 semaines)	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
190. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des communications, neuvième session [résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	Octobre (1 semaine)	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
191. Treizième réunion des États parties à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants [résolution 39/46 A de l'Assemblée générale]	Octobre	Genève	139 G	I (AEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
192. HCR – Comité exécutif, soixante-deuxième session [résolution 1166 (XII) de l'Assemblée générale]	Octobre (1 semaine)	Genève	78 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
193. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Octobre/novembre (1 séance)	New York	12 E	–	–	–	Deux sessions d'une séance chacune par an
194. Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, deuxième session ordinaire [décision 2001/321 du Conseil économique et social]	Octobre	New York	26 ST	I (AF)	T	–	Deux sessions par an
195. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture – Conseil d'administration, trente-cinquième session [résolution 36/151 de l'Assemblée générale]	Octobre (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
196. PAM – Conseil d'administration, deuxième session ordinaire [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	Octobre	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
197. Sous-Comité d'experts du transport de marchandises dangereuses, quarantième session [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	28 novembre- 7 décembre	Genève	22 G	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>	<i>Fréquence</i>
198. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien – séance spéciale pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien [résolutions 32/40 B et 33/28 de l'Assemblée générale]	29 novembre	New York	25 G	I (AArCEFR)	T PV Une session par an
199. Comité consultatif pour le Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international, quarante-quatrième session [résolution 2099 (XX) de l'Assemblée générale]	Novembre (2 jours) <sup>g</sup>	New York	25 G	I (AArCEFR)	T – Une session par an
200. Conférence annuelle des Hautes Parties contractantes au Protocole II, tel que modifié, à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [art. 13, par. 1, du Protocole modifié]	Novembre (1 jour)	Genève	69 G	I (AArCEFR)	T SR Une session par an
201. Comité contre la torture – Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, septième session [art. 2 de la première partie du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et rapport du Conseil des droits de l'homme (A/61/53)] <sup>b</sup>	Novembre (1 semaine)	Genève	10 E	I (AEFR)	T SR Trois sessions par an
202. Comité des droits économiques, sociaux et culturels, quarante-septième session [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	Novembre/ décembre (3 semaines)	Genève	18 E	I (AEFRS)	T SR Deux sessions par an
203. Conférence des Hautes Parties contractantes au Protocole V, tel que modifié, à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [art. 10 du Protocole modifié] <sup>b</sup>	Novembre (2 jours)	Genève	29 G	I (AArCEFR)	T SR
204. Commission du désarmement, session d'organisation [résolution S-10/2 de l'Assemblée générale]	Novembre/ décembre (1 ou 2 jours) <sup>g</sup>	New York	192 G	I (AArCEFR)	T PV Une session par an
205. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la détention arbitraire, soixante-deuxième session [résolution 6/4 du Conseil des droits de l'homme]	Novembre (8 jours)	Genève	5 E	I (AEF)	T – Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
206. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, quatorzième session [résolution 7/21 du Conseil des droits de l'homme]	Novembre/ décembre (1 semaine)	Genève	5 E	I (AArER)	T	–	Trois sessions par an
207. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur le mécanisme d'examen périodique universel, douzième session [décision 1/103 et résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	Novembre/ décembre (2 semaines)	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
208. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Novembre (1 jour)	New York	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
209. Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique [résolutions 347 (IV) et 1438 (XIV) de l'Assemblée générale]	Novembre/ décembre	À déterminer	9 E	I (ACF)	T	–	Une session par an
210. Conférence d'examen des États parties à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [Convention] <sup>b</sup>	Novembre (7 jours)	Genève	89 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
211. Septième Conférence d'examen des États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction [décision des États Parties à la sixième Conférence d'examen] <sup>b</sup>	Novembre- décembre (3 semaines)	Genève	159 G	I (AArCEFR)	T	–	
212. Assemblée des États parties à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, onzième session [art. 11, paragraphe 2, de la Convention] <sup>b</sup>	Novembre- décembre (1 semaine)	À déterminer	155 G	I (AArCEFR)	T	–	
213. Comité des commissaires aux comptes, session extraordinaire [résolution 74 (I) de l'Assemblée générale]	Novembre/ décembre	À déterminer	3 E	I (ACF)	T	–	Une session par an
214. Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement [résolution 32/197 de l'Assemblée générale]	Novembre (1 jour)	New York	195 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
215. Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme – Conseil d'administration, trente-cinquième session [décision 1993/283 du Conseil économique et social]	Novembre (1 semaine)	Genève	5 E	I (AF)	T	–	Deux sessions par an
216. Sous-Comité du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques, vingt-deuxième session [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	7-9 décembre	Genève	23 G	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
217. Cinquième réunion des États parties à la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille [résolution 57/218 de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	8 décembre	New York	À déterminer	I (AArCEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
218. Commission des stupéfiants, reprise de la cinquante-quatrième session [résolutions 9 (I) et 1991/39 du Conseil économique et social]	12-13 décembre	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T	–	Une sessions tous les deux ans
219. CNUDCI – Groupe de travail sur le droit des transports, vingt-cinquième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	12-16 décembre	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
220. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, reprise de la vingtième session [résolution 1992/1 du Conseil économique et social]	14-15 décembre	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
221. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires au Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés [résolution 55/75 de l'Assemblée générale]	Décembre (1 jour)	Genève	195 G	I (AArCEFR)	T	–	Une réunion par an
222. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient [résolution 1729 (XVI) de l'Assemblée générale]	Décembre (1 séance)	New York	195 G	I (AArCEFR)	T	–	Une séance par an
223. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents, quarante-troisième réunion [résolution 56/206 de l'Assemblée générale]	Décembre	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
224. Comité des droits économiques, sociaux et culturels – Groupe de travail d'avant session, quarante-huitième session [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	Décembre (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEFR)	T	–	Deux sessions par an
225. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, quatre-vingt-quinzième session [résolution 7/12 du Conseil des droits de l'homme]	Décembre (1 semaine)	Genève	5 E	I (AArEF)	T	–	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>d</sup></i>			<i>Fréquence</i>
226. Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit, seizième session [résolution 61/275 de l'Assemblée générale]	Décembre (3 jours)	Genève	5E	I (AR)	T	-	Quatre sessions par an
227. PNUÉ – Comité des représentants permanents, cent dix-septième réunion [décision 19/32 du Conseil d'administration]	Décembre	Nairobi	<sup>e</sup>	I (AArCEFRS)	T	-	Quatre sessions par an
228. CCNUCC – dix-septième session de la Conférence des Parties à la Convention et réunions des organes subsidiaires [résolution 62/86 de l'Assemblée générale]	Décembre (2 semaines)	À déterminer	189 G	I (AArCEFR)	T	-	Une session par an
229. UNU – Conseil, cinquante-sixième session [résolution 3081 (XXVIII) de l'Assemblée générale]	Décembre (1 semaine)	Tokyo	28 E	I (AF)	T	-	Une session par an
230. Comité des conférences [résolution 43/222 B de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	21 G	I (AArCEFR)	T	-	Selon les besoins
231. Comité des relations avec le pays hôte [résolution 2819 (XXVI) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	-	Selon les besoins
232. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien [résolution 3376 (XXX) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
233. CEE – comités et groupes de travail [résolution 36 (IV) du Conseil économique et social]	Selon les besoins	Genève	55 G	À déterminer	T	-	Selon les besoins
234. Conseil économique et social, consultations officielles/officieuses [Charte et résolutions 50/227 et 61/16 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	54 G	I (AArCEFRS)	T	SR <sup>d</sup>	Selon les besoins
235. Conseil des droits de l'homme, réunions d'organisation et intersessions et sessions extraordinaires [résolution 60/251 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR <sup>d</sup>	Selon les besoins
236. Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994 [résolution 955 (1994) du Conseil de sécurité]	Selon les besoins	Arusha	11 E	I (AF)	T	-	Selon les besoins
237. Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 [résolution 808 (1993) du Conseil de sécurité et résolution 47/235 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	La Haye	11 E	I (AF)	T	-	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>	<i>Fréquence</i>
238. Conseil de sécurité [Charte]	Selon les besoins	New York	15 G	I T PV (AArCEFR)	Selon les besoins
239. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1132 (1997) concernant la Sierra Leone	Selon les besoins	New York	15 G	I T SR (AArCEFR)	Selon les besoins
240. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées	Selon les besoins	New York	15 G	I T SR (AArCEFR)	Selon les besoins
241. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste	Selon les besoins	New York	15 G	I T SR (AArCEFR)	Selon les besoins
242. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1518 (2003) concernant la République populaire démocratique de Corée	Selon les besoins	New York	15 G	I T SR (AArCEFR)	Selon les besoins
243. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1521 (2003) concernant le Libéria	Selon les besoins	New York	15 G	I T SR (AArCEFR)	Selon les besoins
244. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo	Selon les besoins	New York	15 G	I T SR (AArCEFR)	Selon les besoins
245. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004)	Selon les besoins	New York	15 G	I T SR (AArCEFR)	Selon les besoins
246. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire	Selon les besoins	New York	15 G	I T SR (AArCEFR)	Selon les besoins
247. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan	Selon les besoins	New York	15 G	I T SR (AArCEFR)	Selon les besoins
248. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1636 (2005)	Selon les besoins	New York	15 G	I T SR (AArCEFR)	Selon les besoins
249. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) concernant la République populaire démocratique de Corée	Selon les besoins	New York	15 G	I T SR (AArCEFR)	Selon les besoins
250. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1737 (2006)	Selon les besoins	New York	15 G	I T SR (AArCEFR)	Selon les besoins
251. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 751 (1992) concernant la Somalie	Selon les besoins	New York	15 G	I T SR (AArCEFR)	Selon les besoins
252. Conseil de sécurité – Comité d'experts [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1 <sup>re</sup> séance, en 1946]	Selon les besoins	New York	15 G	I T SR (AArCEFR)	Selon les besoins
253. Conseil de sécurité – Comité du Conseil de sécurité pour les réunions hors Siège du Conseil [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1625 <sup>e</sup> séance]	Selon les besoins	New York	15 G	I T SR (AArCEFR)	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>d</sup></i>			<i>Fréquence</i>
254. Conseil de sécurité – Comité d'admission de nouveaux membres [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 42 <sup>e</sup> séance, en 1946]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
255. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991)	Selon les besoins	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
256. Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail [résolution 2006 (XIX) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	144 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
257. Conseil de tutelle (et ses comités de rédaction) [Charte]	Selon les besoins	New York	5 G	I (ACFR)	T	PV <sup>d</sup>	Selon les besoins
258. CNUCED – consultations du Secrétaire général et du Président du Conseil du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins (à concurrence de 30 réunions)	Genève	<sup>c</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
259. CNUCED – réunions directives du Conseil du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins (3 jours)	Genève	<sup>c</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
260. CNUCED – autres conférences et réunions sur les produits de base [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins (à concurrence de 30 réunions)	Genève	<sup>c</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
261. CNUCED – séminaires et groupes d'étude [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins (20 séances maximum)	Genève	<sup>c</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
262. PNUD et FNUAP – Conseil d'administration, réunions d'information et consultations officieuses [résolutions 2020 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
263. UNICEF – Conseil d'administration, réunions d'information et consultations officieuses [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
264. Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine [résolution 194 (III) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	3 G	I (AF)	T	–	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
265 Conseil des droits de l'homme – Comité spécial chargé d'élaborer des normes complémentaires visant à combattre le racisme [décision 3/103 et résolution 6/21 du Conseil des droits de l'homme]	À déterminer (10 jours)	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	
266 Comité spécial sur l'océan Indien [résolutions 299 (XXVIII) et 62/14 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	43 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
267. Groupe de travail spécial à composition non limitée de l'Assemblée générale sur le suivi des textes issus de la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement [résolution 63/305 de l'Assemblée générale] <sup>f</sup>	À déterminer	New York	192G	I (AArCEFR)	T		
268. Groupe de travail spécial sur la revitalisation de l'Assemblée générale [résolution 63/309 de l'Assemblée générale] <sup>f</sup>	À déterminer	New York	192G	I (AArCEFR)	T		
269 Commission des stupéfiants – réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Europe, neuvième session [résolutions 1993/36 du Conseil économique et social]	À déterminer	Vienne	46 G	I (AEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
270 Commission des stupéfiants – réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Afrique, vingt et unième session [résolution 1985/11 du Conseil économique et social]	À déterminer	Addis-Abeba	53 G ou une capitale dans la région	I (AArF)	T	–	Une session par an
271 Commission des stupéfiants – réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Asie et du Pacifique, trente-cinquième session [résolutions 1985/11 et 1988/15 du Conseil économique et social]	À déterminer	Bangkok ou une capitale dans la région	51 G	I (ACFR)	T	–	Une session par an
272 Commission des stupéfiants – réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, vingt et unième session [résolutions 1987/34 et 1988/15 du Conseil économique et social]	À déterminer	Santiago ou une capitale dans la région	41 G	I (AEF)	T	–	Une session par an
273 Commission des stupéfiants – Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient, quarante-sixième session [résolution 1776 (LIV) du Conseil économique et social]	À déterminer	Une capitale dans la région	23 G	I (AArR)	T	–	Une session par an
274 Comité des conférences, session d'organisation [résolution 43/222 B de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	21 G	I (AArCEFR)	T	–	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
275. Comité chargé des organisations non gouvernementales, session d'organisation [résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) et décisions 1995/304 et 1997/297 du Conseil économique et social]	À déterminer	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
276. Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, quatrième session [résolution 58/4 de l'Assemblée générale]	À déterminer	Vienne	117 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
277. Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés [résolution 63/227 de l'Assemblée générale] [voir A/AC.172/2009/CRP.1, par 4 m)]	À déterminer (5 jours)	New York	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	
278. Comité de haut niveau sur la coopération Sud-Sud, session d'organisation [résolution 33/134 et 58/220 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	195 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
279. Comité de haut niveau sur la coopération Sud-Sud, seizième session [résolution 33/134 et 58/220 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	195 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
280. Groupe de travail de haut niveau à composition non limitée sur la situation financière de l'Organisation des Nations Unies [résolution 49/143 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	–	
281. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine, treizième session [résolutions 5/1 et 9/14 du Conseil des droits de l'homme]	À déterminer	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
282. Groupe de travail officieux à composition non limitée sur l'Agenda pour la paix et/ou ses sous-groupes [résolution 47/120 de l'Assemblée générale] <sup>i</sup>	À déterminer	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	–	
283. INSTRAW – Conseil d'administration, huitième session [résolutions 59/260 de l'Assemblée générale et 2003/57 du Conseil économique et social] <sup>b</sup>	À déterminer	New York	10 E	I (AEF)	T	–	Une session par an
284. Commission de consolidation de la paix [résolutions 60/180 de l'Assemblée générale et 1645 (2005) du Conseil de sécurité]	À déterminer	New York	31 G	I (AArCEFR)	T	SR	
285. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), soixante-quatorzième session	À déterminer	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Quatre sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
286. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), soixante-seizième session	À déterminer	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Quatre sessions par an
287. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), soixante-treizième session	À déterminer	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Quatre sessions par an
288. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), soixante-quinzième session	À déterminer	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Quatre sessions par an
289. Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification – dixième session de la Conférence des Parties à la Convention et réunions des organes subsidiaires [résolution 62/193 de l'Assemblée générale]	À déterminer	À déterminer	185 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
290. CNUCED – réunion d'experts de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement [partie IV, sect. B de l'Accord d'Accra adopté à la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, tenue à Accra du 20 au 25 avril 2008]	À déterminer (3 jours)	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	
291. CNUCED – réunion d'experts de la Commission du commerce et du développement [partie IV, sect. B de l'Accord d'Accra adopté à la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, tenue à Accra du 20 au 25 avril 2008]	À déterminer (3 jours)	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	
292. CNUCED – Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication, vingt-septième session [résolution 1982/67 du Conseil économique et social]	À déterminer	Genève	34	I (AArCEFR)	T	–	
293. UNITAR – Conseil d'administration, cinquantième session [résolutions 1934 (XVIII) et 47/227 de l'Assemblée générale]	À déterminer (2-3 jours)	Genève	28 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
294. Tribunal d'appel des Nations Unies [résolutions 61/261, 62/228 et 63/253 de l'Assemblée générale] [voir A/AC.172/2009/CRP.1, par. 4 j)]	À déterminer	À déterminer	À déterminer	À déterminer	T	–	À déterminer
295. Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies [résolutions 61/261, 62/228 et 63/253 de l'Assemblée générale] [voir A/AC.172/2009/CRP.1, par. 4 j)]	À déterminer	À déterminer	À déterminer	À déterminer	T	–	À déterminer

<i>Organe</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
296. Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, vingt-sixième session [résolutions 715 A (XXVII) et 1314 (XLIV) du Conseil économique et social]	À déterminer	New York	80 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
297. Groupe d'experts gouvernementaux des États parties à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, quatorzième session [décision des États parties, décembre 2001]	20-25 jours de réunion dans l'année	Genève	90 G	I (AArCEFR)	T	–	

<sup>a</sup> Les langues dans lesquelles des services d'interprétation seront assurés sont indiquées. Les langues dans lesquelles des services de traduction seront assurés et des comptes rendus ou procès-verbaux établis varient selon le règlement intérieur applicable à l'organe intéressé et, dans le cas de certains groupes de travail et organes analogues, selon les besoins réels lorsque ceux-ci sont inférieurs à ceux que prévoit le règlement intérieur.

<sup>b</sup> Les services de conférence sont financés par des ressources extrabudgétaires.

<sup>c</sup> Ouvert à la participation de tous les États membres de la CNUCED intéressés (résolution 80 (III) de la Conférence, par. 9).

<sup>d</sup> Pour les séances plénières seulement.

<sup>e</sup> Conformément au paragraphe h) de la décision 19/32 du Conseil d'administration, le Comité des représentants permanents se compose des représentants de tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies et des membres de ses institutions spécialisées, et de la Communauté européenne, accrédités par le Programme des Nations Unies pour l'environnement, qu'ils soient établis à Nairobi ou ailleurs.

<sup>f</sup> Conformément au paragraphe 4 de la résolution 53/208 A de l'Assemblée générale, et comme l'Assemblée en a décidé précédemment, les organes intergouvernementaux de l'ONU sont priés d'éviter de tenir des réunions le jour du vendredi saint orthodoxe, qui tombe le 22 avril 2011.

<sup>g</sup> Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale.

<sup>h</sup> Des procès-verbaux sont établis pour les séances plénières de l'Assemblée générale et de la Première Commission.

<sup>i</sup> Les services de conférence seront fournis dans le cadre des ressources allouées à l'Assemblée générale.

**D. Projet de calendrier des conférences et réunions des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique, et des organes de suivi des traités créés sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies (2010)**

<i>Organes</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
1. OACI – Comité, cent quatre-vingt-neuvième session	11-29 janvier	Montréal
2. UPU – Conseil d'exploitation postale	12-30 avril	Berne
3. OMS – Conseil exécutif, cent vingt-sixième session	18 janvier	Genève
4. FIDA – Conseil des gouverneurs	15-19 février	Rome
5. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, Groupe de travail B et consultations officielles/réunions d'experts, trentième session	18-29 février	Vienne
6. OACI – Conseil, cent quatre-vingt-neuvième session	15 février-12 mars	Montréal
7. AIEA – Conseil des gouverneurs	1 <sup>er</sup> -5 mars`	Vienne
8. BIT – Conseil d'administration et commissions du Conseil	Mars	Genève
9. OACI – Comité, cent quatre-vingt-dixième session	12-30 avril	Montréal
10. FIDA – Conseil d'administration	12-16 avril	Rome
11. UNESCO – Conseil exécutif	Avril	Paris
12. AIEA – Conseil des gouverneurs, Comité du programme et du budget	3-7 mai	Vienne
13. ONUDI – Conseil du développement industriel, trente-septième session	10-13 mai	Vienne
14. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, Groupe de travail B et consultations officielles/réunions d'experts, trente et unième session, première partie	19-30 mai	Vienne
15. OACI – Conseil, cent quatre-vingt-dixième session	17 mai -18 juin	Montréal
16. OMS – Assemblée mondiale de la santé, soixante-troisième session	Mai	Genève
17. OMS – Conseil exécutif, cent vingt-septième session	Mai	Genève
18. OIT – Conférence générale	2-18 juin	Genève
19. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, Groupe de travail A et consultations officielles/réunions d'experts, trente-troisième session	2-4 juin	Vienne
20. AIEA – Conseil des gouverneurs	7-11 juin	Vienne
21. OMM – Conseil exécutif, soixante-deuxième session	26 mai-4 juin	Genève
22. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, trentième session	24-27 juin	Vienne

<i>Organes</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
23. Autorité internationale des fonds marins – Assemblée, seizième session	26 avril-7 mai	Kingston
24. BIT – Conseil d’administration et commissions du Conseil	Juin	Genève
25. FAO – Conseil	Juin	Rome
26. OMI – Conseil	Juin	Londres
27. OMT – Conseil exécutif, quatre-vingt-huitième session	Juin	À déterminer
28. UPU – Congrès, vingt-cinquième session	Août/septembre	Nairobi
29. Organisation du Traité d’interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, Groupe de travail B et consultations officielles/réunions d’experts, trente et unième session, deuxième partie	18 août-5 septembre	Vienne
30. ONUDI – Comité des programmes et des budgets, vingt-sixième session	6-9 septembre	Vienne
31. FIDA – Conseil d’administration	13-17 septembre	Rome
32. AIEA – Conseil des gouverneurs	13-17 septembre	Vienne
33. AIEA – Conférence générale	20-24 septembre	Vienne
34. OMPI – Assemblée des États membres	Septembre/octobre	Genève
35. AIEA – Conseil des gouverneurs	27 septembre	Vienne
36. FMI/Banque mondiale – réunions annuelles conjointes des conseils des gouverneurs	13 octobre	Washington
37. OACI – Comité, cent quatre-vingt-onzième session	18 octobre-5 novembre	Montréal
38. UPU – Conseil d’administration	25 octobre-12 novembre	Berne
39. FMI/Banque mondiale – réunions annuelles conjointes des conseils des gouverneurs	13 octobre	Washington
40. Organisation du Traité d’interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, Groupe de travail A et consultations officielles/réunions d’experts, trente-quatrième session	20-22 octobre	Vienne
41. BIT – Conseil d’administration et commissions du Conseil	Novembre	Genève
42. UIT – Conseil	Novembre	Genève
43. Organisation du Traité d’interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, trente et unième session	17-21 novembre	Vienne
44. FAO – Conseil	Novembre	Rome
45. AIEA – Conseil des gouverneurs, Comité de la coopération et de l’assistance techniques	29-30 novembre	Vienne
46. OMI – Assemblée	Novembre	Londres
47. OMI – Conseil	Novembre	Londres
48. OMT – Conseil exécutif, quatre-vingt-neuvième session	Novembre	À déterminer
49. Conférence des États parties à la Convention sur l’interdiction des armes chimiques, quinzième session	29 novembre-3 décembre	La Haye

<i>Organes</i>	<i>Dates (2010)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
50. FAO – Conférence	Novembre/décembre	Rome
51. ONUDI – Conseil du développement industriel, trente-huitième session	22-26 novembre	Vienne
52. AIEA – Conseil des gouverneurs	1 <sup>er</sup> -3 décembre	Vienne
53. FIDA – Conseil d’administration	13-17 décembre	Rome
54. FAO – Conseil	Décembre	Rome
55. Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale – Comité du budget et des finances	À déterminer	La Haye
56. Assemblée des États partis au Statut de Rome de la Cour pénale internationale – reprise de la session	À déterminer	À déterminer
57. UNESCO – Conseil exécutif	À déterminer	Paris

**E. Projet de calendrier des conférences et réunions des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique, et des organes de suivi des traités créés sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies (2011)**

<i>Organes</i>	<i>Dates (2011)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
1. OACI – Comité, cent quatre-vingt-douzième session	17 janvier-4 février	Montréal
2. OMS – Conseil exécutif, cent vingt-huitième session	Janvier	Genève
3. UPU – Conseil d'exploitation postale	26 avril-13 mai	Berne
4. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, Groupe de travail B et consultations officielles/réunions d'experts, trente-deuxième session	9-27 février	Vienne
5. AIEA – Conseil des gouverneurs, Comité du programme et du budget	2-6 mai	Vienne
6. OACI – Conseil, cent quatre-vingt-douzième session	21 février-18 mars	Montréal
7. UPU – Conseil d'administration	Février	Berne
8. FIDA – Conseil des gouverneurs	Février	Rome
9. AIEA – Conseil des gouverneurs	28 février-4 mars	Vienne
10. BIT – Conseil d'administration et commissions du Conseil	Mars	Genève
11. OACI – Comité, cent quatre-vingt-treizième session	2-20 mai	Montréal
12. FIDA – Conseil d'administration	Avril	Rome
13. UNESCO – Conseil exécutif	Avril	Paris
14. AIEA – Conseil des gouverneurs, Comité du programme et du budget	2-6 mai	Vienne
15. ONUDI – Comité des programmes et des budgets, vingt-septième session	Mai	Vienne
16. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, Groupe de travail B et consultations officielles/réunions d'experts, trente-troisième session, première partie	11-22 mai	Vienne
17. OACI – Conseil, cent quatre-vingt-treizième session	6-30 juin	Montréal
18. OMS – Assemblée mondiale de la santé, soixante-quatrième session	Mai	Genève
19. OMS – Conseil exécutif, cent vingt-neuvième session	Mai	Genève
20. OMT – Conseil exécutif, quatre-vingt-dixième session	Juin	À déterminer
21. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, Groupe de travail A et consultations officielles/réunions d'experts, trente-cinquième session	2-5 juin	Vienne
22. AIEA – Conseil des gouverneurs	6-10 juin	Vienne
23. ONUDI – Conseil du développement industriel, trente-neuvième session	Juin	Vienne

<i>Organes</i>	<i>Dates (2011)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
24. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, trente-deuxième session	29 juin-3 juillet	Vienne
25. OMM – Conseil exécutif, soixante-troisième session	Mai/juin	Genève
26. OIT – Conférence générale	Juin	Genève
27. FAO – Conseil	Juin	Rome
28. BIT – Conseil d'administration et commissions du Conseil	Juin	Genève
29. OMI – Conseil	Juin	Londres
30. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, Groupe de travail B et consultations officielles/réunions d'experts, trente-troisième session, deuxième partie	24 août-4 septembre	Vienne
31. AIEA – Conseil des gouverneurs	19-23 septembre	Vienne
32. AIEA – Conférence générale	26-30 septembre	Vienne
33. UIT – Conseil	15-25 septembre	Genève
34. AIEA – Conseil des gouverneurs	3 octobre	Vienne
35. FIDA – Conseil d'administration	Septembre	Rome
36. Conférence visant à faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	Septembre	New York
37. OMPI – Assemblée des États membres	Septembre/octobre	Genève
38. UNESCO – Conférence générale	Septembre/octobre	Paris
39. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, Groupe de travail A et consultations officielles/réunions d'experts, trente-sixième session	5-9 octobre	Vienne
40. OACI – Comité, cent quatre-vingt-quatorzième session	19 septembre-7 octobre	Montréal
41. FMI/Banque mondiale – réunions annuelles conjointes des Conseils des gouverneurs	6 octobre	Washington
42. UPU – Conseil d'administration	24 octobre-11 novembre	Berne
43. UNESCO – Conseil exécutif	Octobre	Paris
44. OMT – Conseil exécutif, quatre-vingt-onzième session	Novembre	À déterminer
45. OMT – Conseil exécutif, quatre-vingt-douzième session	Novembre	À déterminer
46. OMT – Assemblée générale, dix-huitième session	Novembre	À déterminer
47. OACI – Conseil, cent quatre-vingt-quatorzième session	24 octobre-18 novembre	Montréal
48. AIEA – Conseil des gouverneurs, Comité de la coopération et de l'assistance techniques	Novembre	Vienne
49. AIEA – Conseil des gouverneurs	Novembre	Vienne
50. FAO – Conseil	Novembre	Rome

<i>Organes</i>	<i>Dates (2011)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
51. FAO – Conférence	Novembre	Rome
52. BIT – Conseil d’administration et commissions du Conseil	Novembre	Genève
53. OMI – Assemblée	Novembre	Londres
54. OMI – Conseil	Novembre	Londres
55. Conférence des États parties à la Convention sur l’interdiction des armes chimiques, quatorzième session	Novembre	La Haye
56. ONUDI – Conférence générale, quatorzième session	28 novembre-2 décembre	Vienne
57. FAO – Conseil	Décembre	Rome
58. Autorité internationale des fonds marins – Assemblée, quinzième session	À déterminer	Kingston
59. Organisation pour l’interdiction des armes chimiques – Conseil exécutif	À déterminer	La Haye
60. Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale	À déterminer	La Haye
61. Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale – Comité du budget et des finances	À déterminer	La Haye